REPUBLIQUE DU BENIN

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL AFRO-BRESILIEN : LE CAS DE LA DANSE BOURIAN

présenté par

Evelyne J. ALITONOU

pour l'obtention du Master à L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE
Spécialité GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Le jeudi 14 Novembre 2013

Directeur de mémoire : Honoré J. MEGBEMADO, Gestionnaire du patrimoine, Chef Département Culture et Communication à la Commission Nationale Pour la Francophonie

Devant le jury composé de :

Léon Bani BIO BIGOU — Président
Maître de Conférences des Universités (CAMES) FLASH/UAC

Casimir Coffi DEGBEY — Vice-président
Directeur Départemental de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme Mono/Couffo, Coordonnateur Technique de la formation Master en Gestion du Patrimoine Culturel

Richard V. J. SOGAN — Examinateur
Gestionnaire du Patrimoine, Directeur du Patrimoine Culturel du Bénin

Remerciements

A Dieu le Père Tout Puissant : « Que tes œuvres sont belles ! Que tes œuvres sont grandes Seigneur ! Seigneur, Tu nous combles de joie »

Au terme de cette formation, nous tenons à remercier tous ceux qui, par leurs conseils et contribution de toutes natures, nous ont aidées à entreprendre cette formation et la finir.

Au Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature ainsi qu'à son personnel pour l'attention qu'ils nous ont témoignée durant la formation.

Au Chef du Département Sciences et Techniques de l'Information et du Secrétariat, Monsieur GNANGUENON Alexis, et au Coordonnateur Technique de la formation en Gestion du Patrimoine Culturel, Monsieur DEGBEY Coffi Casimir.

Un merci spécial à Monsieur MEGBEMADO Honoré, notre Directeur de mémoire, et à tous les professeurs qui nous ont accompagnées dans la réalisation de ce mémoire, de la conception à la soutenance, leur expertise et leur expérience sur ce sujet nous ont été d'une grande utilité.

A tous les camarades de la 1ère promotion du Master en Gestion du Patrimoine Culturel, la patience et la persévérance ont payé.

Une pensée spéciale à Monsieur Franck OGOU.

A nos parents, pour tout ce qu'ils font et continueront de faire pour leurs enfants.

A tous nos frères et sœurs, leurs épouses et époux : recevez un merci particulier. Nous y sommes arrivées !

A Monsieur Faïsol ADECHIAN, nous avons tenté et nous avons réussi, merci pour ton soutien

Nous remercions également toutes les personnes ressources que nous avons rencontrées au cours de nos recherches à Cotonou, Ouidah et Porto-Novo.

Evelyne ALITONOU

Dédicace

A Freddy, Gildas et Ludmilla, pour vous inciter à aller plus loin.

A tous mes neveux et nièces, pour vous encourager à la persévérance.

Résumé

S'il y a des domaines dans lesquels les descendants d'esclaves, les esclaves, les descendants des négriers ont marqué leur présence sur les terres béninoises, ce sont la musique, la danse et les habitudes de fête carnaval. Cet aspect identitaire de leur culture mérite d'être valorisé et pérennisé ne serait-ce que par devoir de mémoire.

En effet, la culture, composante du cadre de vie, est une source de revenus liée au tourisme, un levier de créativité pour la production de biens et services. Mais de nos jours, ce pan de la culture afro-brésilienne qu'est la danse Bourian, tend à disparaître car ne bénéficiant plus d'autant d'attention que par le passé. La communauté afro-brésilienne ou agouda a besoin d'être soutenue au regard des prescriptions de l'UNESCO quant à la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel. Les différentes mesures de sauvegarde sont bien prescrites dans la Convention de 2003 que notre pays, le Bénin, a ratifié car non seulement très soucieux de la survie du Patrimoine Culturel Immatériel et de ses composantes présentes sur son territoire, mais aussi et surtout de la promotion de la diversité culturelle.

Nous proposons, par ce projet, la création d'un centre d'interprétation historique qui sera logé à la Maison de la Mémoire à Ouidah, pour la sauvegarde et la pérennisation de ce patrimoine identitaire qu'est la danse Bourian en attendant le renforcement de cette mesure par le Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme à travers sa Direction du Patrimoine Culturel. Elle pourra organiser l'inventaire du patrimoine immatériel présent sur le territoire de la République du Bénin et disposer de sa liste indicative afin de bénéficier, pleinement, des avantages de la Convention de 2003.

Mots-clés

Bourian, Patrimoine Culturel Immatériel, Afro-brésilien, Agouda, Centre d'Interprétation, Maison de la mémoire, Ouidah.

Abstract

One of the fields in which the descendants of slaves, the slaves, the descendants of the slave traders marked their presence on the Beninese land is music, the dance and the practices of carnival festival. This identity aspect of their culture deserves to be developed and perpetuated would it be only for remembrance duty. Indeed, the culture, component of the framework of life, is a source of revenue related to tourism, a lever of creativity for the production of goods and services. But nowadays, this side of the afro-Brazilian culture which is the "*Bourian"* dance, tends to disappear because it is no longer gaining as much attention as in the past. This afro-Brazilian community or *"agouda"*, needs to be back up taking into consideration the instructions of UNESCO as for the safeguard of the Immaterial Cultural Heritage (I.C.H.). The various safeguard measures are well registered in the Convention of 2003 that our country Benin Republic has ratified because very concerned of the survival of the Immaterial Cultural Heritage and of its components present on its territory and also of the promotion of cultural diversity.

We propose through this project, the creation of a historical center of interpretation, which will be placed at the House of Memory at Ouidah, for the safeguard and the perpetuation of this identity inheritance which is the "*Bourian*" dance; while waiting for the reinforcement of this measure by the Ministry of Culture, Craft industry and Tourism through its Direction of Cultural heritage. It will be able to organize the inventory of the intangible heritage present on the territory of Republic of Benin and have its indicative List in order to fully profit from the advantages of the 2003 Convention.

Key-words

Bourian, Intangible Cultural Heritage, Afro-Brazilian, Agouda, Center of interpretation, House of memory, Ouidah.

Liste des acronymes et abréviations utilisés

CDCRA : Conservatoire de Danses Cérémonielles et Royales d'Abomey

CIHDB : Centre d'Interprétation Historique de la Danse Bourian

DGPC : Direction Générale du Patrimoine Culturel

DPC : Direction du Patrimoine Culturel

ENAM : Ecole Nationale d'Administration

FDPC : Fonds de Développement du Patrimoine Culturel

MCAAT : Ministère de la Culture, de l'Artisanat de l'Alphabétisation et du Tourisme

OCIM : Office de Coopération et d'Informations Muséales

ORTB : Office de Radiodiffusion et de Télévision du Bénin

PCI : Patrimoine Culturel Immatériel

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

THV : Trésors Humains Vivants

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

UGDO : Union Générale pour le Développement de Ouidah

Table des matières

Remerciements i
Dédicace ii
Résumé iii
Mots-clés iii
Abstract iv
Key-words iv
Liste des acronymes et abréviations utilisés v
Table des matières 6
INTRODUCTION 8
1 CONTEXTE DE L'ETUDE ET IDENTIFICATION DU PROBLEME 11
1.1 Justification et importance du sujet 11
1.2 Hypothèses de recherche 15
1.3 Synthèse des données de terrain 16
1.3.1 Le Bourian : un héritage face aux vicissitudes du temps 16
1.3.2 Le bourian : une ''île'' dans l'océan du vaudou ? 18
1.3.3 La protection juridique du Bourian 19
1.3.4 Le Bourian, arrêt sur images 20
2 REVUE DE LITTERATURE 23
2.1 Les afro-brésiliens du Golfe de Guinée 23
2.2 Le Bourian et la notion du Patrimoine Culturel Immatériel 24
2.2.1 Un outil identitaire de ''solidarité'' et de ''convivialité'' 25
2.3 Parallèle entre ce patrimoine et d'autres danses de carnaval 29
2.4 Le Centre d'interprétation historique, un outil de valorisation du patrimoine 30
3 LES DEMARCHES METHODOLOGIQUES 33
3.1 La recherche documentaire 33
3.2 Les enquêtes de terrain : entretiens et visites 34
3.3 Expériences et enseignements de stage 36
3.3.1 La Direction Générale du Patrimoine Culturel (DGPC) au Burkina Faso 36
3.3.2 La Direction du Patrimoine Culturel (DPC) au Bénin 36
4 PROJET PROFESSIONNEL : CREATION D'UN CENTRE D'INTERPRETATION HISTORIQUE DE LA DANSE BOURIAN A OUIDAH 40
4.1 Note d'intention et cadre logique d'intervention 40
4.1.1 Contexte et justification 41

4.1.2 Localisation 42
4.1.3 Objectifs et activités à réaliser 45
4.1.4 Résultats attendus 48
4.2 Conditions de mise en œuvre 49
4.2.1 Organisation structurelle et ressources humaines 49
4.2.2 Mise en œuvre du projet 50
4.3 Contrôle, suivi et évaluation des activités du Centre 56
4.4 Budget prévisionnel et stratégies de communication 56
4.4.1 Budget prévisionnel et plan de financement 56
4.4.2 Communication et marketing 56
CONCLUSION 60
Références bibliographiques 61
Liste des tableaux et illustrations 65
Glossaire 66
ANNEXE 1 : Guide d'entretien 67
ANNEXE 2 : questionnaire d'inventaire de la danse Bourian 68
ANNEXE 3 : Cartes et plans 72

INTRODUCTION

Au terme de notre formation, il s'impose à nous de construire une preuve matérielle qui soit le reflet du bien-fondé des connaissances acquises à travers la rédaction d'un projet ou une contribution à l'amélioration de la gestion du patrimoine culturel. Ceci est dans l'ordre académique des choses, mais c'est aussi important pour la postérité et pour l'évolution sociale. Il faut voir, dans la rédaction du projet contenu dans ce mémoire, une base de données mise à la disposition des générations futures et des gestionnaires du patrimoine culturel pour qu'ils s'en inspirent aux fins de perspectives encore plus approfondies. Ceci est d'autant intéressant que nous constituons, avec d'autres étudiants, la toute première promotion de la filière "Gestion du Patrimoine Culturel", une nouvelle spécialité, créée seulement en 2011. Il nous permet de décrire, dans toutes ses composantes, un projet répondant à une situation problématique à nos yeux : la valorisation d'un pan de la culture d'une communauté qui s'est constituée dans notre pays, la République du Bénin à la fin du XVIIIème siècle et au début du XIXème siècle.

En effet, les afro-brésiliens que l'on désigne également sous le nom de « agouda », sont une communauté composite, issue de descendants de négriers portugais ou brésiliens, ainsi que des descendants d'anciens esclaves africains revenus du Brésil à la suite des mouvements d'insurrections et après l'abolition de l'esclavage. Les anciens esclaves, de retour dans les divers ports du Golfe de Guinée, avaient été profondément transformés au cours de leur séjour au Brésil. Pierre Verger (1968) dit à ce propos : *« Ces Africains et descendants d'Africains ayant séjourné au Brésil, principalement à Bahia, retournèrent en Afrique, porteurs de coutumes, d'habitudes, de modes de vie qu'ils avaient acquis en terre étrangère ou auxquels ils s'étaient attachés pour toujours. Ils retournaient en Afrique, ' brésiliennisés', 'bahianisés', 'portugalisés' dans leurs diverses habitudes, leurs goûts, coutumes et même dans leurs vices* »[1].

Les esclaves affranchis, qui autrefois cultivaient leurs particularités africaines au Brésil, ont désormais à cœur d'affirmer leur attachement aux mœurs et coutumes acquises dans ce même pays. Ils sont porteurs de valeurs nouvelles, de mode de vie et de pensée différents de ceux des populations autochtones. Ils se distinguent par leurs patronymes à consonance brésilienne ou portugaise, un style de construction dénommé architecture afro-brésilienne, des habitudes

[1] Pierre Verger : Flux et reflux, op. cit, p 600

alimentaires, une forme de réjouissance populaire, la pratique de la religion catholique sauf pour ceux qui étaient musulmans avant leur déportation, une expression linguistique avec l'usage de mots portugais dans le langage. Aujourd'hui, malgré tous les efforts entrepris par les premières communautés « agouda » pour sauvegarder leur patrimoine culturel, celui-ci tend à se fondre dans la grande diversité culturelle béninoise. Mais il convient d'œuvrer à sa sauvegarde et à sa pérennisation afin de répondre aux prescriptions de la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la diversité culturelle qui est un atout indispensable pour atténuer la pauvreté et parvenir au développement durable.

La reconnaissance de la diversité culturelle est propice au dialogue entre les civilisations et les cultures, au respect et à la compréhension mutuelle. Dans cet effort de reconnaissance, nous avons choisi de nous intéresser à un aspect particulier de cette richesse à savoir le patrimoine culturel immatériel de la communauté afro-brésilienne à travers la pratique de la danse Bourian.

Le Bourian est une danse de carnaval mimée par des danseurs masqués, sur le rythme « Samba » ou « Marcha », selon que le groupe se produit en statique ou en déambulation. La musique est exécutée par des tambours carrés et par des musiciens formés à cet effet. La République du Bénin ayant ratifié les instruments de la Convention de 2003, les composantes du Patrimoine Culturel Immatériel présentes sur le territoire peuvent bénéficier des avantages de l'UNESCO liés à la sauvegarde de ce patrimoine.

L'UNESCO, en adoptant la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2003, reconnaît l'existence d'une richesse culturelle sur les territoires des pays membres. De ce fait, celle-ci mérite d'être sauvegardée et valorisée. Ce patrimoine de part sa nature immatérielle est vulnérable car sa survie repose essentiellement sur la transmission de tradition et de savoir-faire par les hommes d'où l'intérêt particulier qui lui est accordé. La mise en œuvre de cette Convention constitue aujourd'hui, un enjeu pour les politiques culturelles de tous les pays qui l'ont ratifié. Dans le cadre de la danse Bourian, pratiquée par les communautés afro-brésiliennes du Bénin, bon nombre de ses expressions ont commencé par souffrir de l'amenuisement du pouvoir économique des communautés détentrices.

En effet, les habillements des personnages, les masques et les instruments de musique sont difficilement renouvelés et certains détenteurs meurent sans avoir transmis leurs connaissances.

Face à ce constat, il importe de trouver un mécanisme afin d'éviter la disparition de cet important patrimoine historique et mémorial. C'est pour cette raison que nous avons choisi la thématique « Sauvegarde du patrimoine culturel afro-brésilien : cas du Bourian » afin d'apporter une réponse à la question de la valorisation de ce patrimoine. L'objectif, à terme de cette étude, est de contribuer à la pérennisation de la pratique de la danse Bourian par la création d'un Centre d'interprétation historique pour cet élément du Patrimoine Culturel Immatériel « agouda ».

Notre réflexion a été faite autour d'un plan en quatre parties :

- les deux premières parties présentent le cadre théorique et sont constituées de la problématique et de la revue bibliographique. Le cadre théorique nous a permis d'aborder les caractéristiques de la communauté afro-brésilienne, de la danse Bourian et d'une interprétation des outils bibliographiques auxquels nous avons eu recours ;
- quant aux deux autres, c'est le cadre pratique du travail regroupant la méthodologie et le projet professionnel. Nous y avons exposé les méthodes utilisées pour aborder le thème d'étude de même que la mise en place et le fonctionnement du Centre d'interprétation historique comme instrument de sauvegarde.

1 CONTEXTE DE L'ETUDE ET IDENTIFICATION DU PROBLEME

1.1 Justification et importance du sujet

L'Afrique est un continent au patrimoine riche et varié, notamment dans sa partie occidentale ; elle était autrefois une plaque-tournante de la traite des noirs puis terrain favori de la colonisation qui y a laissé des vestiges et des traces sur les habitudes, comportements et modes de vie des populations.

Avec le triomphe de l'abolitionnisme, intervenu au début du XIX^{ème} siècle, les esclaves noirs affranchis ou expulsés, revinrent sur la terre de leurs ancêtres, le long du Golfe de Guinée dont Ouidah, un célèbre comptoir de la traite des esclaves. L'esclavage y a connu des heures de gloire et à son abolition, les maîtres des esclaves originaires du Brésil et du Portugal, n'ont eu d'autres choix que de laisser revenir dans leurs pays respectifs les esclaves ou descendants d'esclaves qui s'étaient rebellés et ont été affranchis. Ces esclaves qui n'avaient en mémoire que leurs lieux d'embarquement, s'installèrent sur les côtes africaines : de Badagry et Lagos, au Nigéria, en passant par Porto-Novo, Ouidah, Agoué, au Bénin, jusqu'aux larges des côtes libériennes.

Du fait de leur séjour outre Atlantique, ils ont acquis des usages et des coutumes, et ils tinrent à conserver ces modes de vie. Sur les côtes ouest africaines, ces esclaves ou descendants d'esclaves libres introduisirent des savoirs et des savoir-faire d'emprunt tels que l'art culinaire, des manières typiques de s'habiller, l'architecture de type brésilien[2]… Parmi eux, il y avait les « Afro-américains » particulièrement les Afro-Brésiliens encore appelés « Agoudas[3] » qui ont été en contact avec un mode de vie occidental. Leurs noms et prénoms ont des consonances latines, hispaniques ou lusophones. Il s'agissait, entre autres, des familles da SILVA, de SOUZA, dos SANTOS, dos REIS, d'OLIVEIRA, da CONCEICAO, da CRUZ, PEDRO, d'ALMEIDA… Ils sont revenus sur leurs terres d'origine pour y développer une nouvelle culture issue du métissage avec le patrimoine brésilien. Ce sont les détenteurs du patrimoine dit « Afro-Brésilien » qui est l'ensemble des expressions matérielles et immatérielles développées par les descendants de négociants d'esclaves ou d'esclaves affranchis. Les éléments représentatifs de

[2] C'est ce style qui caractérise les chapelles et Eglises catholiques, les maisons à étages….
[3] Ce sont les esclaves ou descendants d'esclaves noirs revenus de Bahia au Brésil

ce patrimoine sont entre autres, la langue créole comme vecteur de message, la musique et les instruments qui s'y rapportent, une architecture particulière, un art culinaire et une tradition carnavalesque à travers le Bourian. Ils influencèrent la vie culturelle et sociale de leurs compatriotes autochtones séduits par leur mode de vie proche de celui de l'homme blanc.

La plupart des chansons traditionnelles viennent du Brésil ; elles étaient chantées par les esclaves qui constituaient aussi le public des fêtes. Les esclaves qui avaient l'autorisation d'y participer étaient surtout les « libres de couleur », catégorie qui réunit les noirs nés libres, ceux qui ont réussi à racheter leur liberté, ceux qui ont reçu la manumission[4], et les mulâtres. La fréquentation des festivités qui étaient considérées comme ayant un fond religieux catholique, était plus autorisées voire encouragées que dans celles considérées comme « simples réunions de noirs ».

La majorité des ex-esclaves retournés en Afrique était constituée de chefs de famille et d'individus solitaires, tous originaires du continent africain. Les Africains étaient sous-représentés dans les manumissions, mais surreprésentés dans les cas de rachat de la liberté ; on peut en déduire que beaucoup d'esclaves qui ont réussi à retourner en Afrique, étaient présents dans les fêtes de rue brésiliennes. Le bourian serait la version africaine du « Bumba-Meu-Boi »[5] dans l'une de ses variantes régionales et historiques qu'on trouve au Brésil. Des dizaines de personnages y font leur apparition ; il y a un côté théâtralisé, romanesque. Certains personnages ont des textes à déclamer ; une action dramatique se déroule. Le bourian, par contre, ne présente pas cet aspect théâtral strictement parlant. Dans une description simpliste, le bourian se compose d'un groupe de musique qui peut se présenter en déambulation ou plus souvent en situation statique. Il joue avant et pendant la sortie des personnages masqués qui intègrent également le groupe de bourian et en font entièrement partie. A leur tour ils dansent eux-mêmes, font danser le public, animent et présentent éventuellement des moments humoristiques avec des interventions et des apparitions dans le but de surprendre les spectateurs. Il est important de souligner que les personnages masqués ne chantent pas et ne parlent surtout pas. Ouidah, port d'embarquement et de débarquement des esclaves, n'est pas

[4] Manumission : affranchissement légal d'un esclave. Dans le cas brésilien, la manumission comporte une idée d'initiative de la part du maître. Celle-ci peut être due à divers facteurs tels que des promesses, par charité ; le remerciement pour des actions, comme d'avoir bien pris soin de son propre maître ou d'un membre de la famille seigneuriale malade ; la reconnaissance de la fidélité de son serviteur,

[5] On prononce « *boumba-meou-boï* ». [Vas-y mon bœuf !]

resté en marge du mouvement de retour des esclaves ou descendants d'esclaves affranchis. La ville a connu son quartier « Brésil », témoin du nouveau style d'architecture, l'introduction de nouvelles habitudes alimentaires telles le manioc, la Feijoada (féchouada) et des fêtes et réjouissances comme les fêtes du BONFIM et du BOURIAN.

Mais après le retour des esclaves ou des descendants d'esclaves, il y a eu la période coloniale au cours de laquelle le colonisateur Français, installé à Ouidah, a voulu effacer toutes traces du « Brésil » qu'il trouvait préjudiciable à l'expansion de sa culture. Malgré tout, la culture afro-brésilienne a survécu et certains aspects de ce patrimoine matériel et immatériel sont de nos jours encore vivaces.

Le respect de ces traditions de carnaval ou de fêtes familiales exige que les groupes praticiens de cet élément identitaire du patrimoine culturel immatériel conservent en très bon état les différents accessoires nécessaires à cette manifestation pour des usages pérennes. Seulement, la position économique et le statut social des membres des différents groupes ne le leur permettent pas si bien que le nombre des personnages aussi bien humains qu'animaliers se réduit de jour en jour et les accoutrements sont difficilement renouvelés. La pratique de certains instruments de musique tend à disparaître car les praticiens ou détenteurs de ces savoir-faire disparaissent sans l'avoir transmis. Les masques ne sont plus fabriqués sur place : il faut les importer et le marché le plus proche est celui du Nigéria voisin. Parfois ces communautés font appel à des mécènes qui leur offrent des masques provenant d'Europe ou parfois même du Brésil.

Le Bourian aujourd'hui, enregistre une forte déperdition au niveau de son impact culturel sur le milieu. Il tend à devenir un simple divertissement avec le risque de perdre, à terme, sa dimension historique. Ce spectacle était à l'origine exécuté par les « Agoudas » la veille de la fête de Noël et de celle de l'Epiphanie, à la fête de « Bonfim », aux cérémonies de baptême, de mariage et de décès de personnalités « agoudas ». Mais aujourd'hui, elle n'est plus l'apanage des grandes familles afro-brésiliennes et est pratiquée lors de veillées funèbres et sur invitation à des manifestations festives. Les descendants des familles afro-brésiliennes essaient de limiter cette extension qui à terme fragilisera leur patrimoine identitaire avec une tendance à sa banalisation.

Avec le développement des villes et l'installation des religions révélées ou messianiques, les musiques masquées ont tendance à ne plus être pratiquées par le grand public. La musique

bourian tout en étant l'apanage des populations agouda, ne bénéficie plus de toute l'attention dont un tel patrimoine identitaire doit bénéficier de la part des populations pratiquantes, détentrices et l'entretien des instruments associés à cette pratique n'est plus régulier. La musique bourian est également confrontée à la diminution des communautés détentrices car elles sont plus préoccupées par la résolution des problèmes économiques, sociaux, bref des problèmes de survie.

Malgré tout, les communautés détentrices essaient de faire survivre leur patrimoine qui est pratiqué lors des manifestations annuelles familiales. Certaines familles afro-brésiliennes ont des manifestations à dates fixes. C'est le cas de la famille de SOUZA dont la fête annuelle célébrée le 04 octobre donne lieu à une démonstration du Bourian. Tous les personnages font leur sortie. Du côté de la famille NEVIS, un carnaval organisé en fin d'année civile fait le tour de la ville de Ouidah avec un spectacle sur la place publique. Si aucune action n'est menée en faveur des détenteurs et praticiens de cette musique, ce patrimoine identitaire perdra peu à peu son sens et disparaitra de lui-même ; cela aura, pour conséquence, la perte d'un élément socio-culturel d'une importante communauté béninoise témoin de l'esclavage qu'a vécu le Continent africain. La Convention de 2003 de l'UNESCO sur la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel se préoccupe de tout ce qui est lié à la viabilisation de ce genre de patrimoine.

Ayant déposé les instruments de ratification de la Convention de 2003 sur la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel en 2012, la République du Bénin peut bénéficier des mesures de sauvegarde et de valorisation du Patrimoine Culturel Immatériel présent sur son territoire. Dans ce cadre, la musique Bourian qui est ici concernée, a besoin d'une attention particulière face aux périls auxquels elle est confrontée.

En effet, la musique bourian fait partie du domaine des arts et spectacles selon la classification faite à l'article 2 de la Convention de 2003. Ainsi la convention propose des actions en vue de la sauvegarde et de la valorisation de ce genre de patrimoine confronté à des menaces.

Dans le cadre de cette étude, nous proposons, pour la sauvegarde de cet élément identitaire des afro-brésiliens de Ouidah, la création d'un centre d'interprétation de la musique Bourian et sa documentation en vue de perpétuer et de pérenniser la pratique de cet immense patrimoine.

Le Bourian est une danse de carnaval masquée, identitaire de la communauté afro-brésilienne installée à Porto-Novo, à Ouidah, à Grand-Popo et à Agoué sur les bords de l'Océan Atlantique au Bénin. Elle est le témoin historique des réjouissances que les descendants d'esclaves ont

ramenées de leur séjour au Brésil. Elle est pratiquée à l'origine par quelques familles afro-brésiliennes organisées autour d'un noyau ou orchestre. C'est une danse mimée par plusieurs acteurs masqués aussi bien humains qu'animaliers. Leur habillement est fonction du rôle ou du personnage incarné. Il va du bœuf au pigeon, en passant par l'autruche, le cheval, le caméléon, le caïman … pour les personnages animaliers. En ce qui concerne les acteurs de personnages humains, on rencontre le bourgeois, le géant, ceux qui sont chargés de mettre de l'ordre, le bouvier, le cavalier, la déesse « mami wata ». Tous ces personnages sont des masques profanes qui dans la société sont source de divertissement, de critique des faits de société présentés sous forme de caricatures. Ce spectacle est originellement exécuté par les « Agoudas » la veille de la fête de Noël, de celle de l'Epiphanie, à la fête de « Bonfim ». On l'exécute également lors des cérémonies de baptême, de mariage et de décès de personnalités « agoudas ». Mais aujourd'hui, elle n'est plus l'apanage des grandes familles afro-brésiliennes, elle est pratiquée lors de veillées funèbres et de certaines réjouissances populaires. Les descendants des familles afro-brésiliennes essaient de limiter cette extension qui, à terme, fragilisera leur patrimoine identitaire avec une tendance à sa banalisation.

1.2 Hypothèses de recherche

Le BOURIAN en tant que danse, a connu des mutations significatives. De nouveaux instruments de musique ont été introduits dans la pratique, de même que des masques aux visages de personnages contemporains. Comment cette danse introduite à Ouidah au début du XIXème siècle et détenue seulement par une communauté dite « étrangère » a pu résister aux assauts des pratiques coutumières de cette ville connue comme ville hautement rituelle ?

- ce patrimoine, conséquence de la traite des esclaves, soutenu par une forte et influente communauté d'esclaves, fière de sa culture liée à l'histoire nationale, a subsisté dans cet îlot de patrimoines rituels et sacrés ;
- les « agoudas » ont dû faire d'énormes sacrifices pour y parvenir ;
- la sauvegarde de ce patrimoine identitaire a sûrement entraîné des modifications pour survivre.

De nos jours, on constate une extension de la pratique de cette danse de carnaval à d'autres familles agouda qui, originellement, n'en n'étaient pas détentrices.

- cette ouverture, de l'avis des premiers praticiens, est préjudiciable à sa survie et amène vers une banalisation ;
- la communauté « agouda » doit œuvrer seule ou avec l'aide de l'Etat à la pérennisation de cette pratique de carnaval pour que survive cette marque identitaire.

Pour répondre à ces différentes préoccupations, nous avons parcouru la documentation existante sur la question et nous avons fait des déplacements sur le terrain en vue de rencontrer les communautés pratiquantes et celles détentrices.

1.3 Synthèse des données de terrain

1.3.1 Le Bourian : un héritage face aux vicissitudes du temps

Après son débarquement au port de Ouidah ancienne côte des esclaves, la population afro-brésilienne, dénommée « agouda », apporta sur une terre déjà riche en patrimoine culturel, une autre forme de reconnaissance identitaire, la musique de carnaval masqué, la « Samba » ou la « Marcha » avec des personnages qui imitent le quotidien de vie au Brésil. La première société de Bourian a vu le jour en 1880, à Ouidah sous les auspices de Monsieur Pinto MOREIRA alias « Papa Yoyo ». Ce dernier est considéré comme le fondateur du Bourian. Monsieur Anastase Nevis en a pris les rennes depuis 1945 et en a perpétué la pratique jusqu'à nos jours. Suite à une dissension intervenue au sein du groupe dirigé par NEVIS, la famille de SOUZA créa sa société de Bourian sous la protection de Mme Agnès de SOUZA[6] épouse du maire de Ouidah d'alors, Feu Emile POISSON.

Il existe au sein de la communauté afro-brésilienne de Ouidah, un autre spectacle de masque détenu par la famille da COSTA AGUIDISSOU qui se produit avec une musique du terroir le « gogbahoun ». Il a pour nom le « Agblagodji ». Ce masque bénéficie quant à lui d'une protection et d'une préservation aussi bien du point de vue de la pratique que des « accoutrements ». Il se joue chaque année, la veille et le jour de Noël et uniquement par les descendants de cette famille. Les masques de la famille da COSTA sont habillés de paille.

[6] In « Ouidah : cité historique des Houéda » de Venance S. QUENUM, 1982 page 8

D'autres groupes de bourian commencent à faire leur apparition aussi bien à Ouidah qu'à Cotonou, ville cosmopolite, capitale économique de la République du Bénin. Certains de ces groupes n'ont pas « une reconnaissance officielle »[7] mais contribuent à l'animation culturelle des villes dans lesquelles ils sont implantés. A Ouidah, nous avons pu rencontrer l'un de ces groupes. Ils utilisent les instruments originels et leurs personnages animaliers et humains se servent des chansons populaires du carnaval de Bourian aussi bien en portugais qu'en nagot. Ils ont été mis sur pied par des praticiens initialement membres des groupes de la famille de SOUZA ou NEVIS.

A Cotonou, un groupe « Les Etoiles d'Amour » s'est constitué et organise la « journée de masques afro-brésiliens » au cours de laquelle le bourian est mis en valeur surtout à travers les différents personnages animaliers (pigeon, cheval, caméléon, poisson, caïman, bœuf ...). La journée en était à sa deuxième édition en décembre 2012.

Une autre pratique de la danse masquée Bourian existe et se produit à Porto-Novo par l'Association des ressortissants brésiliens résidants à Porto-Novo. La famille AMARAL est le groupe détenteur du Bourian et célèbre la fête du « Seigneur de Bonfim » le jour de l'Epiphanie en une procession dans la ville à la sortie de la messe dite à cette intention. Cette procession est soutenue par le rythme « Marcha »[8] exécuté par une fanfare avec des personnages du Bourian. Notons que la famille AMARAL utilise les Pandéiros[9] pour faire sa musique Bourian.

Le masque bourian exécuté par les deux familles reconnues détentrices et pratiquantes de cette pratique festive et culturelle à Ouidah n'est pas le même. Il existe des différences au niveau des instruments associés, des chansons et des personnages.

Le groupe dirigé par la famille Nevis a associé à la musique Samba originellement exécutée avec des instruments comme le « Patengué », le « Pandéiro », le « Robert Basse », le « Singa », le « Atèwo », le Gong et autres, des instruments de musique modernes tels le piano, la guitare basse et solo. Ses membres exploitent les chansons originelles de leurs pères et ont des compositions propres en nagot du fait de leur origine nagot-agouda. Parmi ses

[7] Selon les responsables des groupes en formation même, ils travaillent clandestinement
[8] Variante de la Samba exécutée par des caisses claires pour les processions
[9] Tambours ronds utilisés dans la pratique de la musique Bourian

personnages animaliers qui dans la réalité marchent sur quatre pattes, il y en a qui sont sur deux pattes tel le bœuf.

Par contre au sein du groupe dirigé par la famille de SOUZA, la constitution des animaux est un tant soit peu respecté et les masques utilisés sont des importations du fait de la force économique des parrains de ce groupe familial. Aux instruments originellement utilisés, ils ont ajoutés le piano et l'accordéon. Leurs chansons sont en Portugais et ils les adaptent aussi en d'autres langues en tenant compte de la demande du public. Ils ont des chansons en Mina et exécutent également les morceaux qu'ils ont appris lorsque le groupe était unique (avec la famille NEVIS).

Il faut noter qu'au sein de ses deux groupes sociétaires du Bourian, tous les praticiens n'ont pas des patronymes « Agoudas » mais sont de cette ascendance. Des cours de musique sont donnés aux praticiens, les chansons s'apprennent lors des répétitions et la transmission se fait d'âge en âge. Les jeunes associent cet apprentissage à leur cursus scolaire.

1.3.2 Le bourian : une ''île'' dans l'océan du vaudou ?

Cette communauté afro-brésilienne est sans le vouloir dans le collimateur des populations autochtones de Ouidah qui pensent que les apports culturels de ces « étrangers » pourraient supplanter leurs pratiques cultuelles et coutumières avec l'implantation de la religion chrétienne catholique et plus récemment des religions révélées. Les différents festivals organisés dans la ville de Ouidah pour le développement culturel ont souvent fait la part belle aux religions traditionnelles. Nous n'avons pour preuve que le festival Ouidah 92 et tant d'autres festivals organisés dans la ville de Ouidah. Si des dissensions naissent au sein de cette communauté agouda quant à la pratique du bourian et à sa perpétuation, ce ne serait que pour le bien et l'expansion des communautés pratiquantes de « Egungun » et « Oro »[10]. Ces dernières acceptaient mal déjà le fait qu'une pratique importée survive aux côtés de leurs coutumes et traditions autochtones. Et les festivals organisés à Ouidah, ne célèbrent que ces religions endogènes. Il s'agit entre autre du Festival International des Arts et de la Culture Vodoun Ouidah 92.

[10] Des masques rituels pratiqués par les populations autochtones de Ouidah

Comment se fait la sauvegarde pour éviter la disparition de cette marque identitaire de la communauté agouda ? Des membres des communautés détentrices de cette marque identitaire se sont constitués pour éviter la « banalisation » de cette pratique. Ils souhaitent éviter l'extension anarchique donc limiter sa pratique et la détention par les deux familles de SOUZA et NEVIS. Mais cette idée n'a pas encore été acceptée par les autres familles agouda qui voudraient avoir chacune leur groupe de bourian.

1.3.3 La protection juridique du Bourian

Le patrimoine culturel immatériel Bourian a besoin pour sa valorisation de plus d'attention aussi bien au plan national qu'international. Sur le plan national, la loi 2007-20 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin n'apporte pas trop de détail quant aux actions pour la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel. A propos de la protection du patrimoine immatériel, la loi précise que *« le patrimoine immatériel ainsi que les artefacts y afférents bénéficient des mêmes mesures de protection à travers l'inventaire, l'enregistrement et la documentation*.» Un décret pris en Conseil des Ministres devrait donner plus de précision mais il n'a pas jusqu'à présent été pris. La Constitution béninoise du 11 décembre 1990, affirme en son article 10 que « *toute personne a droit à la culture ; l'Etat a le devoir de sauvegarder et de promouvoir les valeurs nationales de civilisation tant matérielles que spirituelles*. » la loi 91-006 du 25 février 1991 portant Charte Culturelle en République du Bénin énonce les principes et les objectifs qui doivent orienter la protection et la valorisation du patrimoine culturel. En outre, la loi insiste sur la prise des décisions par l'Etat pour empêcher la dénaturation, la dégradation et la destruction des éléments constitutifs du patrimoine culturel. De plus, en son article 6 au chapitre II, il est prévu : « *d'assurer la sauvegarde, la protection et la promotion du patrimoine culturel national ; de développer la recherche culturelle comme moyen indispensable à l'affirmation et à l'enrichissement des identités culturelles nationales ; d'accroître les ressources matérielles, humaines et financières en vue d'un développement culturel.* » La Convention de l'UNESCO de 2003 sur la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel, ratifiée par la République du Bénin, nous renseigne plus largement et avec précisions sur toutes les mesures à prendre pour un patrimoine du genre. Il en découle que cet élément du patrimoine culturel immatériel a besoin d'être documenté à travers un inventaire fait avec les communautés pratiquantes et détentrices

en vue d'une plus grande visibilité au niveau local et national. On pourra alors envisager son inscription sur la liste indicative de la République du Bénin en vue de sa proposition à l'inscription sur la liste du Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité.

1.3.4 Le Bourian, arrêt sur images

Ces images photographiques prises lors de manifestations festives aussi bien à Ouidah qu'à Porto-Novo permettent de découvrir la danse Bourian. Ce sont des rassemblements festifs ou fête-retrouvailles de la famille de SOUZA à Ouidah et de la fête du SENHOR de BONFIM par la communauté afro-brésilienne de Porto-Novo. Notons que toutes ces fêtes sont précédées de messes d'action de grâce dites dans des Eglises catholiques.



Figure 1 Mami wata et son mari en déambulation dans les rues de Porto-Novo *photo : Joao De ATHAYDE*



Figure 2 les instruments de musique "atewo" associés à la musique Bourian *photo : E. ALITONOU*



Figure 3 Les instruments "assan" et "assogwé" associés à la musique Bourian *photo : Joao de ATHAYDE*



Figure 4 Des personnages animaliers du boeuf et de l'oiseau et un "ambra" en démonstration

photo : Joao De ATHAYDE



Figure 5 Les tambours carrés joués lors de la musique Bourian *photo : Joao De ATHAYDE*

2 REVUE DE LITTERATURE

2.1 Les afro-brésiliens du Golfe de Guinée

Dans l'étude de la traite des esclaves, Pierre Verger (1968) constitue aujourd'hui une figure majeure pour les sociétés béninoise et brésilienne dans la mesure où ses photos et ses recherches, ont construit une image du Bénin et du Brésil. Il a fait une thèse intitulée *Flux et reflux de la traite des nègres entre le golfe du Bénin et Bahia de Todos os Santos, du XVIIe au XIXème siècle*. Dans ses recherches, qui constituent un document précieux de la traite, il observe comment des traits culturels se sont déplacés et ont survécu dans des contextes nouveaux : « La traite des esclaves ayant importé dans les différents pays des Amériques et des Antilles, des Noirs provenant des régions les plus diverses de l'Afrique, il aurait pu résulter de leur rapprochement un mélange de mœurs et de coutumes complètement étrangères les unes aux autres. Au contraire, le jeu des échanges commerciaux ayant établi des relations précises entre clients et fournisseurs de part et d'autre de l'Atlantique, des regroupements de nègres de certaines « nations » africaines se sont réalisées insensiblement dans quelques régions du Nouveau Monde »[11].

Milton GURAN (2001) dans sa communication *Du bricolage de la mémoire : à la construction de la propre image par les Agoudas du Bénin* nous situe sur le contenu du concept agouda et sur la construction de l'identité des agoudas du Bénin. Il soutient que la culture brésilienne a été le moyen d'insertion sociale des anciens esclaves revenus en Afrique et la « représentation de soi » a été l'un des indices de la construction de l'identité des « agoudas ». YAÏ Babalola Olabiyi (1997), dans son essai d'interprétation de ce qu'il appelle « lusotopie », nous renseigne sur l'identité, les apports et l'idéologie des « agoudas », ces afro-brésiliens sur les côtes du Golfe de Guinée. CODO Bellarmin (1998) dans le cadre du projet international « La Route de l'esclave » a présenté les origines des afro-brésiliens, leur influence politique, culturelle en Afrique. Tous ces écrits ont pour sous-bassement les recherches de Pierre F. Verger (1968) qui a réussi son intégration dans la société africaine et brésilienne.

[11] Pierre Fatumbi Verger dans *Flux et reflux de la traite des nègres entre le golfe du Bénin et Bahia*

2.2 Le Bourian et la notion du Patrimoine Culturel Immatériel

La danse BOURIAN fait partie des éléments du Patrimoine culturel Immatériel si nous nous reportons à la définition donnée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) dans la Convention de 2003[12] sur la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel.

En effet, aux termes de la Convention, est défini comme patrimoine culturel immatériel, « les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire-ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés- que les communautés, les groupes et le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel ». Il est « transmis de génération en génération, recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et de la créativité.. » La Convention précise les domaines du patrimoine culturel immatériel qui sont les suivants :

a) les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ;

b) les arts du spectacle ;

c) les pratiques sociales, rituels et événements festifs ;

d) les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;

e) les savoirs faire liés à l'artisanat traditionnel. [13]

Seul est pris en considération, « le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus et d'un développement durable. »

L'instrument normatif en vigueur en République du Bénin, la loi 2007-20 du 23 août 2007 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin, énumère les éléments faisant partie du patrimoine culturel immatériel tels

[12] Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adopté le 17 octobre 2003
[13] Article 2 de la Convention de 2003

que : « les traditions orales, les technologies et savoirs endogènes, les chants et danses, les rituels, les us et coutumes, toute la littérature orale et les artefacts y afférents »[14]. Cette liste doit être complétée par un décret pris en conseil des ministres après proposition du ministre en charge de la culture.

Nous pouvons alors à partir de cette clarification à la lumière de la Convention et de la loi, conclure que la danse Bourian est un élément du patrimoine culturel immatériel et peut être classée dans le deuxième domaine celui des arts du spectacle et également dans le troisième domaine qui est celui des pratiques sociales, rituels et événements festifs. Elle se retrouve parfaitement dans la définition du Patrimoine Culturel immatériel retenue par la loi 2007-20. De ce fait, elle est un Patrimoine Culturel Immatériel à part entière.

Pour définir et comprendre le bourian et la pratique de la danse, nous avons fait recours à *La danse de la mémoire : le Buriyan* de Rachida A. de SOUZA (1995) ainsi qu'à João de ATHAYDE (2012) *la musique de la bourian à Ouidah et à Porto-Novo : un patrimoine brésilien chez les agudàs du Bénin ?* et à la communication de Richard J. V. SOGAN (2010) sur Les patrimoines oubliés d'Afrique. Ils nous ont permis de comprendre les caractéristiques de la danse, sa spécificité de danse de mémoire, patrimoine identitaire et expression familiale.

2.2.1 Un outil identitaire de ''solidarité'' et de ''convivialité''

Le spectacle de Bourian met en scène des danseurs masqués, soutenus par un orchestre et un chœur. Il comporte deux phases le plus souvent : l'ouverture de la danse et la danse avec l'entrée en scène des différents personnages qui varient selon les groupes praticiens.

2.2.1.1 Les personnages et la danse

Les mises en scènes du Bourian impliquent la participation de plusieurs personnages dont la plupart sont inspirés des pratiques brésiliennes et africaines. On distingue des personnages humains et animaliers.

- Pour les personnages humains, il y a les « ambras » qui ouvrent le spectacle, vêtus en tunique d'arlequin aux couleurs vives ou aux couleurs de drapeaux du Brésil et du

[14] Article 2 de la loi 2007-20 en son point n°9

Bénin. Ils ont le visage couvert d'un masque à face d'homme blanc, de tigre ou de singe. Ils tiennent en main des instruments en forme d'épée ou de marteau et leurs prestations se déclinent en jongleries et clowneries. Ce sont d'excellents danseurs.

- Le personnage principal de la danse « Mamiwata », est féminin et est richement vêtu d'une longue et large jupe en satin, dentelles et d'une crinoline en vannerie. Sa tête ornée d'un chapeau sur une chevelure abondante. Son visage est celui d'une femme jolie blanche, son corps est orné de bijoux et elle tient entre les mains, la tête et la queue d'un serpent enroulé autour de sa taille. Elle est prête à danser la Samba avec un spectateur en attendant son mari Yovo ou Papayi.
- Celui-ci est la représentation d'un vieux bourgeois, habillé négligemment à l'européenne avec un chapeau feutre et des gants blancs. Il tient en main une canne ou une épée et menace celui qui oserait s'approcher de son épouse mamiwata. Papayi incarne initialement les « cabaclos »[15] ou les maîtres des plantations, fiers et arrogants, ridiculisés à travers leurs gestes et leurs attitudes. Il exécute parfois des gestes impudiques qui font rire la foule.
- Ensuite il y a Papa Giganta ou Kaïza, le géant qui surprend par sa taille qui peut aller jusqu'à trois mètres de haut. Il apparaît sous les traits d'un vieil européen aux cheveux blancs recouverts d'un foulard noué autour du cou. Sa danse se résume à des balancements en avant du buste et à des tournoiements sur place.
- Le bouvier, noir bossu et laid, dirige un bœuf et l'aide à se relever à chaque chute : bumba-meu-boï (vas-y mon bœuf !). il porte une longue chemise traditionnelle sur son pantalon avec un chapeau comme celui des bouviers peulhs du Bénin et tient dans la main, un bâton recourbé à l'extrémité qu'il accroche à l'épaule.
- Le cavalier est monté sur un cheval ou un âne qui dérive du brésilien burro[16]. Il porte un chapeau ou un casque colonial qui évoque les intendants des plantations brésiliennes surveillants le travail des esclaves ou un passé colonial. Les masques grotesques qu'il porte témoignent de la risée dont il est l'objet.
- Les personnages animaliers varient selon les communautés pratiquantes, on a l'âne avec une tête en carton, monté par le chevalier masqué

[15] Ancêtres autochtones amérindiens in La danse de mémoire : le Buriyan (de SOUZA R.A. p 49)
[16] D'où le bourian tire son origine

- le bœuf, il est imposant par son volume et est savamment imité. Le mufle en avant, les cornes dressées, les oreilles étalées, la queue pendante, il trépigne, tournoie, fonce sur les spectateurs comme s'il était enragé. Il provoque des hurlements de frayeur et des bousculades lorsqu'il approche. Mai son guide est là pour le retenir et lui faire changer de direction, le relever quand il se laisse tomber
- on peut avoir également des oiseaux très divers : l'autruche dont la hauteur dépasse celle d'un homme. Elle peut au cours de sa représentation, pondre un œuf ; le coq, le canard, le pigeon, le héron sont également des animaux qu'on rencontre lors des carnavals du bourian.
- D'autres animaux sont également imités comme le requin ou la carpe qui eux sont portés par un homme entièrement drapé qui se balance d'avant en arrière soit rapidement ou lentement.

Les personnages masqués entrent en scène à tour de rôle selon un ordre déterminé par les responsables des groupes à l'entonnement d'un chant spécialement dédié. Il n'est pas strict mais le personnage principal mamiwata et son mari restent en scène jusqu'à la fin du spectacle.

Les déguisements satiriques de ces personnages et tout le carnaval sont inspirés des habillements et des comportements des maîtres d'esclaves et de leurs épouses pour se moquer de leurs maîtres sans courir le risque d'une punition. Le mamiwata du Bourian résulte de la greffe de deux mythes, la sirène et le serpent, sur l'image d'une maîtresse ou d'une princesse. Elle représente un magnifique exemple de métissage culturel basé sur le tri hybridisme. Tous ces personnages se produisent au son de la musique Samba exécutée par un orchestre avec des chants où se mélangent le portugais, le nagot, le fon, le mina ou le goun.

2.2.1.2 Les chants et les instruments de musique

Pour ce qui est des paroles, au fil du temps, les originales cèdent place à des variations qui nuisent à sa compréhension du fait de la non compréhension de la langue portugaise par les communautés afro-brésiliennes d'aujourd'hui. Le répertoire de chants est essentiellement en langues nationales, le portugais y subsiste néanmoins. A la musique Samba ou Marcha selon que le spectacle est en déambulation ou pas, sont associés des instruments traditionnels notamment :

- Le « Bané » est une grosse caisse carrée de 55 cm de diamètre et de 22 cm de haut recouverte de peau tendue, fixée sur les parois par des écrous. La percussion se fait au moyen d'une palle de tennis entourée de chiffon et fixée à l'extrémité d'une baguette, on l'appelle le « tape bané »
- Le « Rool », est un petit tambour circulaire de 25 cm de diamètre et de 12 cm de haut. Il se joue avec deux baguettes.
- Le « Singa » est un tambourin plat, rectangulaire, de 60 cm de long sur 40 cm de large, constitué d'une peau tendue clouée sur un cadre en bois tenue en extension par un 2ème cadre plus petit et une traverse. Maintenu par une main sur la cuisse, il se joue avec l'autre main.
- Le « Robert base » est un tambourin plat, carré ou rectangulaire, de 50 cm de côté, qui se tient entre les deux cuisses et se joue avec les deux mains. Son roulement de fond module la fréquence du rythme qu'il impose aux autres tambours. Son nom vient d'un certain Robert qui, dans le passé, maîtrisait cet instrument.
- « L'accompagnement bané» est un tambourin un peu plus large que le Robert Base et qui produit un son plus grave. Il se tient par la traverse, posé sur la cuisse, et se joue avec l'autre main. C'est Monsieur Mathias GERMANO qui a introduit cet instrument pour le rythme « Macha ». il peut se jouer de main en marchant.
- Le « Patingué », un petit tambourin plat est carré ; placé entre les deux cuisses, il se bat avec les deux mains ; il produit des sons secs et plats.
- Le « Atewo » est le nom yoruba donné aux planchettes en bois que l'on claque l'une contre l'autre.
- Le « Assan », castagnettes fabriquées artisanalement avec deux bols métalliques, servant de mesures pour les céréales dans nos marchés, remplis de petits cailloux et soudés ensemble par leurs deux bords. Le joueur les secoue, une dans chaque main.
- Le « Hanyigo » ou le « Assogwé », une castagnette de gourde entourée de filet aux mailles duquel sont accrochées des perles et cauris.

Ainsi, le Bourian appartient exclusivement aux patrimoines dits « de retour » et constitue une manifestation culturelle, héritage des esclaves affranchis retournés en Afrique. Il est lié à l'histoire de la traite des esclaves. Son importance et sa ressemblance à d'autres musiques festives communautaires justifient la proposition de son inscription sur la liste indicative de la

République du Bénin et pourquoi pas sur la liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel Mondial à l'instar d'autres éléments du patrimoine immatériel qui ont bénéficié de ces avantages.

2.3 Parallèle entre ce patrimoine et d'autres danses de carnaval

Sur la liste des éléments du Patrimoine Culturel Immatériel mondial de l'UNESCO, nous avons pu constater que des festivals de musique et de danses ont été inscrits et ont de fortes ressemblances avec la danse Bourian. Nous pensons que comme le « Fest-Noz » inscrit par la France et le « Frevo » inscrit par le Brésil en 2012, la République du Bénin peut proposer cet élément de son patrimoine à l'inscription. Quels sont les points communs entre ces trois (03) éléments ?

Le Bourian, le Fest-Noz et le Frevo sont des rassemblements festifs de communautés béninoises, bretonnes et brésiliennes. Ce sont des pratiques collectives de musiques, chants et danses qu'on observe à des occasions précises dans la vie de ces communautés.

Le Fest-Noz est une fête « revivaliste »[17] inventée dans le but de recréer les rassemblements festifs de la société paysanne bretonne qui ponctuaient les journées de travaux collectifs. C'est une tradition issue de la société rurale.

Le Frevo, quant à lui, est une danse carnavalesque du nord-est du Brésil (Pernambouc) constituée de musiques et surtout de danses et pratiquée lors de Carnaval. Le rythme est vif, frénétique et vigoureux ; la musique est une fusion de genres musicaux tels la marche et le tango brésilien. La danse est acrobatique. Quant au Bourian c'est une fête traditionnelle propre à la communauté afro-brésilienne, une communauté témoin de plusieurs années de traite esclavagiste entre les Amériques et l'Afrique. Elle est faite de musique, de chants et de danses. La musique est un rythme issu de la Samba et de la Marcha acquis sur les terres du maître esclavagiste. Les personnages qui exécutent la danse sont masqués et la danse est mimée, théâtralisée.

L'inscription du Bourian sur la liste indicative du Patrimoine Culturel Immatériel, vise à lui assurer une plus grande visibilité, à faire prendre conscience de son importance dans la

[17] Réveil d'une mode

multitude d'éléments du PCI dont dispose la République du Bénin. Cette visibilité est également source d'emploi pour les praticiens aujourd'hui, elle les aidera à régler les problèmes économiques qui se posent à eux et les amèneraient à délaisser la pratiquer leur patrimoine.

2.4 Le Centre d'interprétation historique, un outil de valorisation du patrimoine

Pour aborder la notion de Centre d'interprétation, nous avons fait recours aux enseignements reçus pendant la formation ainsi qu'à la revue de l'Office de Coopération et d'Informations Muséales (OCIM). Le mot a été utilisé pour la première fois en 1957 par un journaliste américain dans son livre « Interpreting heritage »[18] (L'Interprétation du patrimoine). Il y développait une stratégie de communication adaptée aux visiteurs. Depuis ce mot a été adopté pour le patrimoine matériel et plus tard pour le patrimoine immatériel.

Un centre d'interprétation est un type de musée dont l'objectif est de mettre en valeur et d'expliquer un site ou un patrimoine et ses richesses. Contrairement à un musée "classique", un centre d'interprétation n'expose pas une collection d'objets. Le centre d'interprétation a pour ambition de fournir au public des clés de lecture d'un patrimoine, naturel ou monumental, archéologique ou industriel, voire d'un ensemble urbanistique ou environnemental. Les métiers et leurs savoir-faire sont également concernés dès lors qu'il s'agit, non seulement de transmettre des connaissances aux visiteurs mais aussi de leur faire aimer le patrimoine et transmettre ses valeurs. Si le recours à la notion nord-américaine d'interprétation est diversement répandu - certains acteurs préférant recourir à d'autres dénominations, jugeant que celle-ci est mal connue et appréciée du public -, la méthode qui oriente cette démarche se retrouve de plus en plus fréquemment dans de multiples projets. La valorisation que suggère l'idée même d'interprétation repose sur des aménagements muséographiques singuliers et des médiations particulières. On postule qu'un lieu ou qu'une collection ne font pas tout, et que seules des clés de lecture permettent aux populations de s'en approprier la richesse. C'est donc un changement de conception qui vise à mettre le public et l'effort de médiation en avant et au cœur de la démarche patrimoniale. L'objet, la collection et même parfois le site, perdent leur prééminence dès lors qu'il s'agit de restituer la compréhension d'une histoire, de techniques, ou

[18] FREEMAN TILDEN

d'un paysage plus que de donner simplement à voir. De même, l'expérience de visite qui vise à faire éprouver des sensations et des émotions devient aussi importante que la cognition.[19]

Dans un centre d'interprétation, la nature, l'histoire, l'histoire des idées, le contexte économique et le travail humain sont partie prenante des objets ou des idées exposées. Il s'agit de placer toute présentation (objet, œuvres, artefacts) dans un contexte plus large, économique et social, pour mieux faire comprendre aux visiteurs et aux habitants, ce que l'on présente. L'objectif fondamental de la création d'un centre d'interprétation est de sensibiliser les publics au patrimoine culturel, à son respect, à sa préservation et à sa valorisation. Les missions du centre d'interprétation sont surtout pédagogiques à savoir :

- sensibilisation aux pratiques de protection et de valorisation du patrimoine ;
- conception et mise en place d'activités d'éducation au patrimoine ;
- contribuer au développement d'activités d'animation et de promotion du patrimoine, d'information du public et de formation des professionnels.

Ses enjeux sont multiples :

- assurer la promotion du patrimoine et l'ensemble des ressources et des savoir-faire traditionnels d'un territoire ;
- mettre en valeur le patrimoine, les savoir-faire et les atouts spécifiques d'une communauté avec la mise en scène de ses traits d'excellence : patrimoine bâti, patrimoine religieux, fête …
- créer un équipement vivant autour des savoir-faire des artisans, artistes …
- apporter une solution attractive à la rénovation et à la réutilisation d'infrastructures : bâtiments..

Le patrimoine dans un centre d'interprétation s'étend au patrimoine immatériel : les savoir-faire, les coutumes, les représentations, avec l'homme au centre et l'ethnologie pour appui. Dans ce contexte, l'interprétation relève plutôt des moyens à mettre en œuvre que d'un renouvellement idéologique et de la construction d'un appareil théorique. Il s'agit de jouer plus sur les émotions

[19] Séminaire, *Calenda*, 17 et 18 janvier 2008

des visiteurs que de faire appel à un raisonnement, à un discours intellectuel classique, celui de l'école, des chercheurs, des historiens ou des conservateurs de musées et ceci grâce aux objets, à leurs substituts, à la muséographie, (mise en scène).

En somme, la littérature que nous avons parcourue et exploitée nous a permis de comprendre le patrimoine culturel immatériel et sa mise en valeur, de comprendre le Bourian, son origine et sa pratique de même que les outils de gestion et de valorisation d'une institution patrimoniale. Mais aucun des ouvrages n'ayant abordé l'aspect de la sauvegarde de ce patrimoine à travers la mise en place d'un centre d'interprétation, nous avons été confortés dans le choix de notre sujet d'étude.

3 LES DEMARCHES METHODOLOGIQUES

3.1 La recherche documentaire

Elle nous a permis de faire un état des lieux sur le sujet, de savoir ce qui a été déjà dit sur le sujet et sous quel angle il a été abordé. Elle a porté sur les thématiques suivantes : patrimoine culturel immatériel, la traite des esclaves, le retour des esclaves, les afro-brésiliens, le bourian, les mesures de sauvegarde du patrimoine immatériel, la gestion et la valorisation d'un musée et nous a permis de mieux affiner et cerner notre thème de recherche. Les documents consultés proviennent de différentes sources : sonores, électroniques et manuscrites.

Nous les avons consultés dans les bibliothèques de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) sur le campus d'Abomey-Calavi, de l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) à Porto-Novo, de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) sur le campus d'Abomey-Calavi, de l'Institut Français de Cotonou, également au Centre de documentation du Musée d'Histoire de Ouidah, à la Direction des Archives Nationales et à la Bibliothèque Nationale à Porto-Novo. La recherche documentaire sur internet a été une source non négligeable dans notre démarche. Nous avons consulté notamment le site de l'UNESCO www.unesco.org et spécifiquement la rubrique consacrée au patrimoine culturel immatériel. Nous avons pu obtenir par internet, des articles scientifiques, des mémoires, des articles de presse, des rapports et communications, des actes de colloques. Avec l'ORTB, nous avons pu avoir et visionner des émissions réalisées sur ce patrimoine immatériel et sur la communauté pratiquante.

Les documents consultés dans le cadre de la conception et de la réalisation de ce projet sont des outils qui ont servi de base à notre travail. Nous avons ainsi pu :

- approfondir notre connaissance sur l'histoire de la traite des esclaves, leur retour sur les côtes du Golfe de Guinée ;

- approfondir nos connaissances sur la Convention de l'UNESCO de 2003, de 2005, la loi 2007-20 et le Patrimoine Culturel Immatériel ;

- cerner les notions de « agouda », « afro-brésilien » liées à la pratique du Bourian ;

- faire le point sur la pratique et les manifestations du Bourian ;

- cerner la notion de centre d'interprétation et la gestion d'une institution patrimoniale.

A la suite de ce sous-bassement, il fallait nous rendre sur les lieux pour nous confronter à la réalité de ce que nous avions obtenu au cours de nos lectures.

3.2 Les enquêtes de terrain : entretiens et visites

Ce sont des entretiens que nous avons eu avec des personnes ressources préalablement ciblées et des visites sur le terrain pour des observations directes de la pratique de ce patrimoine.

L'entretien exploratoire a eu lieu avec le Directeur du Patrimoine Culturel du Bénin et nous a permis de connaître l'état des lieux de la pratique du Bourian en République du Bénin de même que les actions de valorisation entreprises en faveur de ce patrimoine de mémoire. Les informations recueillies de cet entretien nous ont permis d'élaborer un guide d'entretien qui a soutenu nos rencontres sur le terrain. Dans une démarche multidisciplinaire, nous avons ciblé notamment sociologues, anthropologues, promoteurs culturels, des « sages » de la ville de Ouidah, les responsables de groupes de Bourian, des praticiens de la danse Bourian, des mécènes qui soutiennent les groupes.

Nous avons ainsi rencontrés Monsieur Emile Désiré OLOGOUDOU, sociologue ; Monsieur Joao De ATHAYDE, un brésilien, anthropologue, chercheur en musicologie sur la danse Bourian ; Monsieur Théophile GOMEZ, enseignant à la retraite, membre de plusieurs organisations de développement de la ville de Ouidah. Nous avons aussi rencontrés des promoteurs culturels dans la ville de Ouidah et à Cotonou, de même que les responsables des deux grands groupes qui officient à Ouidah (de SOUZA et Nevis), et ceux d'autres groupes qui exercent à Ouidah mais pas encore bien connus. A Cotonou nous n'avons rencontrés que le responsable du seul groupe encore actif (Les étoiles d'amour). A Porto-Novo, nous avons eu des informations sur le groupe de la famille Amaral avec l'aide de Monsieur Joao de ATHAYDE. Il en découle notamment que le Bourian est une pratique identitaire propre à une communauté dénommée « agouda ou afro-brésilien » qui a immigré sur les côtes béninoises vers la fin du XVIIIème siècle. Elle est profane, ne nécessite pas un espace particulier pour sa pratique, tend à la réduction ou à la disparition de certaines de ses expressions à cause des problèmes économiques qui limitent les moyens des détenteurs et praticiens. Les mécènes qui essaient

d'apporter leur soutien aux groupes familiaux planifient des actions de valorisation en vue d'éviter la disparition de leur marque identitaire. Ce sont entre autres actions, des spectacles ou des animations de réjouissance pour gagner de l'argent en vue de renouveler les habillements des personnages.

Les visites de terrain, surtout à Ouidah, nous ont également permis d'assister à des manifestations populaires de la danse Bourian. Nous avons pu voir les mises en scène, les expressions des différents personnages qui interviennent dans la danse et observer que les chansons exécutées au cours de ces spectacles sont aussi bien en portugais, en fon, en nago qu'en mina. Ce qui est nouveau dans cette pratique, c'est l'introduction des instruments de musique moderne tels que la guitare basse et la guitare sèche, le piano et l'accordéon. Ceci témoigne de la re-création de cette pratique et de sa vitalité.

Au total, le Bourian, manifestation culturelle, est une pratique collective qui reproduit des événements et des circonstances socio-historiques par une théâtralisation des cérémonies et fêtes périodiques. Il est pratiqué par les familles d'origine brésilienne. Mais toutes les familles afro-brésiliennes ne disposent pas de groupes praticiens. Jusqu'à une date récente, il n'existait que deux groupes à Ouidah et un à Porto-Novo ; mais d'autres groupes ont commencé à naître et Cotonou a ses groupes de même que Ouidah qui connaît l'éclosion de petits groupes au sein de certaines familles afro-brésiliennes.

Tableau 1 Récapitulatif des familles détentrices de Bourian

Famille	Lieu	Particularités	Occasions de sortie	Date de création
NEVIS	Ouidah	Guitare Piano	Carnaval annuel Sur invitation par des familles non détentrices pour animations Fête de BONFIM tous les 02 ans	1880 - 1945
De SOUZA	Ouidah	Piano Accordéon	04 octobre : fête annuelle Sur invitation par des familles non détentrices pour animations	Vers 1960
Les étoiles d'amour	Cotonou	Guitare piano	Journées du masque afro-brésilien	1995
AMARAL	Porto-Novo	-	fête du seigneur de BONFIM	Vers 1900
GOMEZ	Ouidah	-	Groupe en formation	-

Source : Evelyne ALITONOU, septembre 2013

Ces particularités au sein des groupes se ressentent au cours des grandes occasions telles que les veillées funèbres, les mariages et les cérémonies de baptême.

3.3 Expériences et enseignements de stage

Le stage est une mise en situation professionnelle de l'apprenant. En contact avec les professionnels et des personnes ressources dans la structure d'accueil nous nous familiarisons aux aptitudes requises pour l'exercice du métier de gestionnaire du patrimoine culturel. Nous avons renforcé également nos connaissances à propos du patrimoine culturel immatériel.

A cet effet, nous avons effectué notre stage dans deux structures différentes. Un premier séjour a eu lieu à la Direction Générale du Patrimoine Culturel, à Ouagadougou, au Burkina Faso. Le second s'est déroulé à la Direction du Patrimoine Culturel en République du Bénin.

3.3.1 La Direction Générale du Patrimoine Culturel (DGPC) au Burkina Faso

La Direction Générale du Patrimoine Culturel du Burkina Faso est l'institution chargée d'appliquer la politique Culturelle en faveur du patrimoine culturel burkinabè. C'est elle qui gère les musées du pays de même que les institutions patrimoniales. Elle dispose, pour ce faire, de directions techniques qui ont en charge les services techniques décentralisés.

Dans cette structure, nous avons été mise à la disposition du Directeur de la Conservation et de la Promotion du Patrimoine Culturel. Avec lui, nous nous sommes familiarisés avec la Convention 2003 sur le Patrimoine Culturel Immatériel et ses Directives Opérationnelles. Nous avons également appris à élaborer une fiche de collecte de données sur le Patrimoine Culturel Immatériel de même qu'à formuler la problématique de notre sujet de recherche.

Au total, notre séjour dans cette institution nous a aidés à mieux comprendre le patrimoine culturel immatériel et toutes ses implications dans le développement économique d'un Etat, ce qui nous a confortés dans la poursuite des recherches pour notre thème de mémoire.

3.3.2 La Direction du Patrimoine Culturel (DPC) au Bénin

Elle est souvent présentée comme le maillon important de toute la chaîne de gestion du patrimoine culturel au Bénin. C'est l'institution qui gère le patrimoine culturel en République du

Bénin ; elle est une direction technique du Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation de l'Artisanat et du Tourisme (MCAAT). Sa création remonte à Décembre 1990. Au nombre des missions qui lui sont assignées, figurent :

- la sauvegarde, la protection, la conservation et la réhabilitation du patrimoine culturel national ;
- l'inventaire, la protection, la conservation et le classement des monuments anciens ou récents, ainsi que des sites archéologiques historiques et naturels sur toute l'étendue du territoire national ;
- l'animation et la promotion des musées, monuments et sites ;
- la mise en valeur du patrimoine culturel et de son insertion dans les activités socioéconomiques par la promotion du tourisme culturel ;
- protéger les biens culturels dont la conservation présente un intérêt national à tout point de vue ;
- lutter contre l'exportation, l'exploitation, la vente et le transfert illicite des biens culturels et œuvrer pour la restitution des biens culturels béninois illégalement expatriés ;
- diffuser le patrimoine culturel par des actions d'éducation et d'animation auprès des jeunes et des écoles.

La DPC dispose d'un certain nombre services pour accomplir les missions qui lui ont été attribuées. Outre le service administratif, la direction dispose de 06 (six) services :

- le service des ressources humaines et financières ;
- le service des musées et de l'action éducative ;
- le service de la législation, de la protection du patrimoine et de l'inventaire ;
- le service de la documentation, de la recherche et de la promotion du patrimoine immatériel ;
- le service de coopération, de communication et de formation ;
- le service des monuments et sites.

Le Directeur du Patrimoine Culturel est nommé par décret pris en Conseil des Ministres.

De notre séjour de deux mois, dans cette institution, nous avons une immersion d'un mois au Musée d'Histoire de Ouidah. Le musée d'histoire de Ouidah est construit dans l'enceinte du fort portugais, resté bastion portugais pendant la colonisation française. Ce n'est qu'en 1961, un an après l'Indépendance, que les portugais ont été démobilisés de force par l'armée béninoise :

c'est alors que le bâtiment a été ravagé par les flammes, fait de ces portugais. Reconstruit et inauguré en 1967 puis restauré par la Fondation CALOUSTE GULBENKIAN en 1990, le musée reproduit fidèlement l'histoire construite et analysée par Pierre Verger. C'est l'histoire de la traite vue par Pierre Verger, photographe et ethnologue de l'Institut Français d'Afrique Noire, qui y a laissé des archives photographiques monumentales. De même il a effectué des recherches sur l'histoire de la traite et ses conséquences du point de vue culturel. Le musée d'histoire de Ouidah fonde l'essentiel de son exposition sur la thèse de Verger, analysant les influences du Bénin sur le Brésil et réciproquement. Les collections du musée sont réparties dans sept (07) salles différentes et retracent l'histoire et les traditions des habitants de la région. En commençant par des objets provenant de l'ancien Fort Portugais, les collections dévoilent aux visiteurs, à travers objets, images et ouvrages exposés, l'histoire des royaumes de Xwéda et du Danhomè qui, en quête des richesses et du pouvoir, ont tout misé sur le commerce des esclaves avec les Européens. Photographies et ouvrages illustrent l'impact de la culture en provenance du Bénin sur les pays ayant abrité les esclaves.

Quant aux traditions religieuses, elles sont illustrées à travers plusieurs objets cultuels ainsi que des photographies des cérémonies locales. Le rez-de-chaussée construit son propos autour de photos de Pierre Verger[20]. Le musée accueille également d'importantes collections accumulées à la suite de plusieurs fouilles archéologiques de la zone de Savi et de Ouidah.

Au cours de ce séjour, nous avons pu découvrir les réalités de nos musées aujourd'hui. En effet, ce musée ne dispose pas de professionnels en gestion du patrimoine. Le métier de guide n'est pas reconnu à sa juste valeur si bien que tout le monde peut servir de guide. Aucune action de mise en valeur ni de médiation à part la visite n'est proposée pour ce patrimoine historique. Les visites qu'on y observe sont le fruit d'une notoriété due à la valeur historique de la ville de Ouidah liée à l'esclavage. Au cours de ce séjour, nous avons essayé de faire l'inventaire des objets photographiques de la nouvelle exposition « Pierre Verger » installée au rez de chaussée du musée.

Le deuxième mois a été passé dans l'institution même, la DPC, où sous l'autorité du Directeur, nous avons pu discuter des propositions que nous avons retenues dans le cadre de la mise en

[20] Exposition récente « Pierre Verger, le messager » installée par la Fondation Pierre Verger en juillet 2013

œuvre du Centre d'Interprétation de la Danse Bourian. Nous avons pu avoir de la documentation pour renforcer celle déjà existante que nous avons sur le sujet.

4 PROJET PROFESSIONNEL : CREATION D'UN CENTRE D'INTERPRETATION HISTORIQUE DE LA DANSE BOURIAN A OUIDAH

4.1 Note d'intention et cadre logique d'intervention

La danse Bourian est un patrimoine culturel qui appartient à la communauté afro-brésilienne. Elle est un élément essentiel de son identité culturelle, la mémoire de son passé. Malheureusement, nous assistons à la disparition de certains aspects au niveau de l'expression à part entière de cette pratique. La Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel de 2003 indique des actions à mener dans le cadre de sa valorisation en vue d'une sauvegarde pour les générations futures. En son titre III article 11, elle énonce qu'il « *appartient à chaque Etat partie : de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel présent sur son territoire.* » La Convention cite la réalisation des inventaires du patrimoine comme moyen de sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel et en son article 13, paragraphe 5, dit que chaque Etat partie doit :

« *…(i) adopter des mesures juridiques, techniques, administratives et financières appropriées visant à : favoriser la création ou le renforcement d'institutions de formation à la gestion du PCI ainsi que la transmission de ce patrimoine à travers les forums et espaces destinés à sa représentation et à son expression ;*

(ii) garantir l'accès au PCI tout en respectant les pratiques coutumières qui régissent l'accès à des aspects spécifiques de ce patrimoine ;

(iii) établir des institutions de documentation sur le PCI et en faciliter l'accès. »

Partant de ces directives de la Convention, nous proposons la création d'un Centre d'interprétation de la danse Bourian en vue d'en perpétuer la pratique à travers une transmission permanente et sa valorisation. Il convient de redonner à cette pratique, sa fonction de patrimoine de mémoire. Qu'est-ce alors qu'un centre d'interprétation et que peut-il apporter à la communauté afro-brésilienne du Bénin dans la sauvegarde de son patrimoine?

4.1.1 Contexte et justification

La communauté afro-brésilienne est constituée d'une population qui a été en contact avec l'Europe et les Amériques et qui à son retour sur les terres africaines, s'est distinguée des autochtones par ses manières de s'habiller, de se loger, de parler, de se comporter en un mot sa manière de vivre. Elle a hérité de ses « propriétaires » d'antan toutes ces pratiques aujourd'hui incrustées dans la population béninoise particulièrement celle agouda, de nouvelles techniques et savoir-faire de construction, de nouveaux mets et recettes dans l'art culinaire, l'habillement à l'européenne, la religion catholique, une pratique festive de carnaval à travers la danse masquée et mimée Bourian. Le Bourian, aujourd'hui, enregistre une forte déperdition au niveau de son impact culturel sur le milieu. Il tend à devenir un simple divertissement avec la menace de perdre à la longue sa dimension historique. Le respect des traditions de carnaval ou des fêtes familiales exige que les groupes praticiens de cet élément identitaire du patrimoine culturel immatériel maintiennent les différents accessoires nécessaires à cette manifestation en très bon état pour des usages pérennes. Le présent projet s'inscrit dans ce cadre et vise la transmission des connaissances et des savoir-faire liés à la pratique de la danse Bourian. La création d'un centre d'interprétation est l'occasion pour la communauté afro-brésilienne de dynamiser son patrimoine et d'éviter sa disparition au contact des cultures endogènes ancestrales.

L'histoire des afro-brésiliens fait partie intégrante de l'histoire de l'Afrique et particulièrement celle de la République du Bénin marquée par la traite des esclaves. Le patrimoine développé par cette communauté revenue sur ses pas après l'expérience de la domination, de l'esclavage dans les plantations, loin de leurs origines, mérite d'être sauvegardé au risque de créer un silence sur leur existence au sein de la population béninoise et dans l'histoire du pays. La danse Bourian, un des aspects de cet apport de culture exportée se retrouve actuellement dans presque quatre (04) communes (Ouidah, Porto-Novo, Grand-Popo et Agoué) de la République du Bénin mais est en proie à beaucoup de facteurs qui sont préjudiciables à sa survie tels le renouvellement des habillements des personnages, le renouvellement des masques, la difficulté à perpétuer la pratique de certains instruments de musique intervenants dans la danse. Il importe dans ce cas de mettre sur pied des activités dans lesquelles les communautés pratiquantes se retrouveraient afin d'œuvrer à sa pérennisation surtout que les moyens dont

elles-mêmes disposent sont très limités pour y arriver. La Convention de l'UNESCO de 2005 sur la diversité culturelle affirme que chaque peuple doit œuvrer pour l'affirmation et la promotion de sa culture, gage de sa souveraineté et de son indépendance. Au plan national, la Charte Culturelle du Bénin reconnaît la nécessité « d'assurer la sauvegarde, la protection et la promotion du patrimoine culturel national ».[21] Ce faisant, les biens culturels béninois seront bien valorisés et protégés.

Notre réflexion qui consiste à la création d'un centre d'interprétation pour le Bourian se veut un apport à l'enrichissement des savoir-faire, à l'épanouissement de la population béninoise et de la communauté afro-brésilienne en particulier. Celle-ci pourra se réapproprier son patrimoine rendu dynamique et valorisé. C'est aussi une source d'emploi potentiels pour les jeunes et un centre d'expérimentation et de perfectionnement de tout ce qui est lié à la représentation du spectacle de danse Bourian. Ce sera un centre où les populations locales, les touristes nationaux et étrangers pourront découvrir cette pratique, les instruments et accoutrements qui y sont liés et en général le patrimoine culturel immatériel afro-brésilien.

4.1.2 Localisation

Nous proposons que ce centre soit installé dans la ville de Ouidah, témoin du départ et du retour des populations détentrices de ce patrimoine.

En effet, La Commune de Ouidah est située au Sud-ouest du Bénin dans le département de l'Atlantique. Elle s'étend sur une superficie de 364 km2. Elle est bordée au Sud par l'Océan Atlantique sur une quarantaine de kilomètres, et est limitée au Nord par la Commune de Tori-Bossito, à l'Est par la Commune d'Abomey-Calavi, et à l'Ouest par les Communes de Grand-Popo et de Kpomassè. La Commune de Ouidah présente une grande diversité de groupes culturels et apparaît comme un véritable condensé ethnique et un melting-pot de diverses communautés, croyances et valeurs culturelles. A l'instar d'autres communes du Bénin, la Commune de Ouidah constitue un pôle touristique attractif qui possède trois atouts importants :

- des sites historiques liés à la traite transatlantique ;
- des expressions culturelles et

[21] Loi 91-006 du 25 février 1991 portant Charte Culturelle de la République du Bénin

- un patrimoine immatériel très vivant et vivace à travers ses cultes vodouns, ses fêtes familiales et des potentialités touristiques et naturelles.

Ouidah est géographiquement accessible par voie fluviale et routière. Ouidah possède une très grande diversité patrimoniale comme en témoignent les nombreux vestiges présents sur son sol signe d'une richesse dont la mise en valeur occasionnera à coup sûr la promotion du tourisme.

Le centre d'interprétation sera logé à la Maison de la Mémoire de Ouidah qui de par sa dénomination est bien indiquée pour accueillir un patrimoine mémorial. C'est un bâtiment constitué d'un rez de chaussée et d'une construction à un niveau, avec des aménagements intérieurs. Il est limité au nord et à l'est par des habitations privées, à l'ouest par le bâtiment de l'union des mutuelles de santé et au sud par la voie pavée qui mène à l'hôtel de ville de Ouidah. La Maison de la mémoire fut édifiée vers 1930 par l'administration coloniale.

Pendant la période coloniale, elle avait abrité les services du Trésor public du Cercle de Ouidah. Ainsi, les fonctionnaires y venaient percevoir leurs salaires. Le trésor public assurait toutes les transactions des finances publiques et offrait également un service d'épargne très sollicité par les Français en mission dans le cercle de Ouidah. Il a été aussi la résidence du Commandant du Cercle de Ouidah. Il a été baptisé « Maison du Brésil » pendant le Festival International des Arts et de la Culture Vodoun Ouidah 92 et a accueilli une exposition dénommée « Arts contemporains vodouns ».

Restauré entre 2001 et 2003, le bâtiment est dénommé Maison de la Mémoire, espace devant abriter une banque de données et des activités relatives à la traite transatlantique ; il accueille au rez de chaussée, une exposition intitulée « Femmes bâtisseurs d'Afrique ». Le 18 mai 2013, à l'occasion de la journée internationale des musées, le niveau 1 de ce bâtiment a accueilli pendant deux mois une exposition sur le fâ[22]. L'installation du centre d'interprétation de la danse Bourian dans l'enceinte de cette « Maison de la Mémoire » permettra de rendre plus dynamiques les activités de cette institution du patrimoine qui vit dans une léthargie. Seul le niveau 1er du bâtiment et les cours arrière et avant de la Maison de la Mémoire seront utilisés par le Centre, le rez de chaussée abritant déjà une exposition permanente.

[22] C'est une divination par les cauris



Figure 6 L'entrée du bâtiment de la maison de la Mémoire vue de face *photo : Evelyne ALITONOU*



Figure 7 Le bâtiment de la Maison de la Mémoire vue de profil côté ouest *photo : Evelyne ALITONOU*

4.1.3 Objectifs et activités à réaliser

4.1.3.1 Les objectifs du projet

L'objectif global de ce projet est de contribuer à la pérennisation de la pratique de la danse Bourian par la création du Centre d'interprétation historique de Ouidah d'ici à 2015 .De cet objectif global, découlent des objectifs spécifiques à savoir :

- valoriser le patrimoine culturel afro-brésilien ;

- documenter la danse Bourian ;

- proposer des activités en vue d'assurer la transmission de la pratique

- insérer le centre d'interprétation dans le circuit de visite touristique ;

4.1.3.2 Activités à réaliser

En vue d'atteindre les objectifs de ce projet, nous avons identifié des activités qui vont être menées en relation avec la communauté locale afro-brésilienne, les autorités de la commune de Ouidah et la Direction du Patrimoine Culturel du Bénin. Les actions suivantes ont été envisagées :

- identifier tous les groupes praticiens de la danse Bourian en République du Bénin : une équipe sera déployée sur le territoire de la République du Bénin, dans les communes de Ouidah, Porto-Novo, Cotonou, Grand-Popo et Agoué en vue d'identifier tous les groupes qui sont praticiens de Bourian. Cette activité se fera en relation avec les communautés « agouda » existant dans chacune de ces communes ;

- inventorier cet élément du PCI : toutes les composantes nécessaires à sa pratique : après le recensement de tous les groupes praticiens, un accent particulier sera mis sur la pratique de la danse elle-même. Tous les aspects liés à sa pratique devront être recensés, identifiés afin d'en cerner les contours et les artefacts nécessaires à sa pratique. Ce sont notamment les informations liées aux instruments utilisés, où trouver les matières premières nécessaires à leur fabrication, quels nouveaux instruments ont-ils introduits et pour quelles raisons ; existe-t-il des tenues spécifiques, comment sont-elles faites de même que les matières premières utilisées ; des informations également

sur le rythme et les pas de danse. Une fiche indicative pour l'inventaire figure en annexe ;

- identifier des Trésors Humains Vivants (THV) pour la transmission de chaque composant de cet élément du PCI : il faudra identifier dans les communes et avec la participation des communautés « agouda », les personnes qui devraient intervenir dans la transmission de tous les aspects de cette pratique Bourian. Il s'agit des détenteurs de connaissances sur la fabrication des instruments, la confection de l'habillement des personnages qui interviennent dans la danse, la pratique des rythmes musicaux, de la danse … Ensuite, il faut collecter leur savoir-faire et les enregistrer sur supports audiovisuels afin de parer à leur éventuelle disparition.

- aménager des salles et espaces d'éducation pour la pratique des éléments de la danse Bourian : au sein de la maison de la mémoire, des espaces seront réservés pour la transmission de tous les aspects de cette danse. Il y a des pratiques qui nécessitent des aménagements spéciaux dont il faudra tenir compte. Il s'agit d'espaces pour la confection de l'habillement, la fabrication des instruments de musique, la transmission de la pratique de la danse et de la musique ;

- aménager une salle pour les expositions sur la culture afro-brésilienne : une salle sera aménagée pour les expositions sur la culture « agouda » avec un dispositif de visionnage de documentaires, de musique Bourian pour les visiteurs ;

- former des guides pour la médiation dans ce centre : compte tenu de l'histoire liée à cette communauté afro-brésilienne, des guides seront formés à la connaissance de cette histoire et sur la pratique de ce patrimoine immatériel. Les guides qui travaillent déjà à la maison de la mémoire seront aussi mis à contribution et leur nombre renforcé ;

- installer un centre d'information et de documentation ou médiathèque sur ce patrimoine de mémoire afin de renseigner les chercheurs, enseignants, étudiants et tous ceux qui ont un intérêt pour la danse Bourian ;

- mettre en place des programmes de visites thématiques et à caractère éducatif en vue d'intéresser les scolaires à la connaissance du patrimoine afro-brésilien : le public-jeune

est celui qui assure la perpétuation de la connaissance, il sera mis à contribution. Des thématiques pour susciter leur intérêt à la visite et à la pratique de ce patrimoine seront identifiées ;

- veiller à ce que le centre soit inscrit dans le circuit de visite de la ville historique de Ouidah : la Maison du patrimoine et du tourisme de Ouidah sera mise à contribution car c'est elle qui assure la visite touristique de la ville de Ouidah. Les opérateurs touristiques seront aussi instruits pour que la Maison de la mémoire fasse partie des lieux de mémoire à visiter en plus des autres sites touristiques lors des visites à Ouidah;

- créer un site web et autres actions de communication-marketing pour une visibilité du Centre aussi bien sur le plan local, national qu'international : en vue de permettre à un grand nombre de personnes de découvrir ou de vivre les manifestations de la pratique de cette danse, un site web sera créé pour rendre visible le Centre et ses activités.

- créer des activités génératrices de revenu (restaurant, bar, ….) pour non seulement faire connaitre les spécificités de la culture agouda mais aussi pour avoir des ressources afin d'assurer la pérennité des activités du centre.

Outre les activités de transmission à réaliser par le centre, il y aura des activités de promotion-valorisation du patrimoine culturel afro-brésilien en général. Ainsi, il y aura des festivals et foires annuels qui feront découvrir aux visiteurs toutes les potentialités culturelles de la communauté afro-brésilienne. Ce seront des occasions pour revisiter l'art culinaire agouda, la tradition agouda en matière d'habillement, de savoir-faire de construction de même que les rythmes et danses festifs de cette communauté.

L'existence d'une boutique-souvenir permet aux visiteurs de repartir du centre avec un objet miniature qu'il y aura découvert et qui retiendrait son attention. Elle serait aussi une source de revenus pour le centre.

Les expositions temporaires se feront à partir de thématiques liées à la traite des esclaves : départ pour les Amériques et retour sur leur terre natale. L'UNESCO a réalisé grâce au projet « Route de l'esclave » des outils pédagogiques sur cet itinéraire. Ces documents sont à but didactiques et pourront servir lors de ces expositions temporaires. Ce sont par exemple deux

livres destinés aux jeunes « Raconte-moi l'esclavage » et « L'esclavage raconté à nos enfants ».

4.1.4 Résultats attendus

Il s'agit de la création d'un centre d'interprétation historique sur la danse Bourian à Ouidah, ville témoin de l'histoire de la traite esclavagiste.

Ce centre sera un centre de métiers liés à la réalisation de la danse Bourian où se fera la transmission des savoir-faire tels l'initiation à la pratique des différents instruments de musique, la réalisation des masques et des accoutrements des personnages du Bourian. On pourra y monter également des expositions temporaires sur des aspects spécifiques du patrimoine afro-brésilien. La création d'un centre d'information et de documentation sur la danse Bourian sera un précieux instrument pour renseigner sur ce patrimoine. L'organisation de festivals et de journée du patrimoine afro-brésilien n'est pas occultée.

Toute action sur le PCI devant impliquer les communautés pratiquantes et détentrices, des rencontres et des séances d'information et d'éducation à la sauvegarde du PCI seront organisées à toutes les étapes de la réalisation de ce projet. Elles doivent se l'approprier avant sa mise en œuvre finale étant déjà acquis à la cause de la sauvegarde de leur patrimoine de mémoire le Bourian. Seront impliquées, les associations existant notamment à Ouidah telles que l'UGDO, le Conseil Municipal, les sages et notables de Ouidah, le Mito[23] Chacha, Chef de la famille de SOUZA et les Mito des autres familles « agouda » existant sur le territoire de la République du Bénin de même que le Centre International d'Art et de Musique de Ouidah (CIAMO).

Mais comment cela pourra-t-il se faire et de quels moyens disposons-nous ?

[23] Chef de famille

4.2 Conditions de mise en œuvre

4.2.1 Organisation structurelle et ressources humaines

Le Centre sera géré par un gestionnaire du patrimoine culturel recruté après un appel à candidatures et une sélection organisée par la Direction du Patrimoine Culturel. La gestion du centre demeurera sous l'autorité administrative de la Direction du Patrimoine Culturel du Bénin. Elle devra mettre sur pied un comité de gestion composé des membres désignés par le Conseil Municipal et les familles afro-brésiliennes. Un arrêté ministériel précisera les attributions, l'organisation et le fonctionnement du comité de gestion et de l'administration du Centre d'Interprétation Historique de la danse Bourian.

Outre le gestionnaire du centre, le personnel est composé d'animateurs de panels chargés des protocoles de transmission selon leurs potentialités. Des guides professionnels sont nécessaires pour les différentes activités de médiation qui seront entreprises par le centre, ils recevront une formation sur l'histoire de la traite des esclaves, le retour des esclaves et la nécessité de maintenir dynamique le patrimoine culturel de la communauté afro-brésilienne dans ce paysage culturel assez diversifié du Bénin ; leurs services seront sollicités aux moments opportuns. Un personnel de soutien sera aussi nécessaire pour le bon fonctionnement du centre. Un comptable aura en charge la gestion financière des activités du centre. Nous proposons ci-dessous un organigramme pour une gestion efficiente de ce Centre.

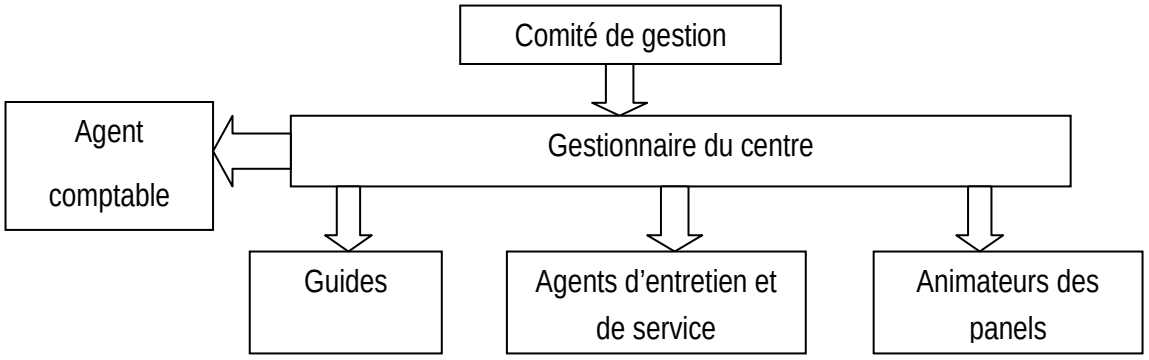


Figure 8 Organigramme de gestion du Centre

4.2.2 Mise en œuvre du projet

Pour la mise en œuvre du projet de création du Centre d'Interprétation Historique de la Danse Bourian, la Maison de la Mémoire doit subir quelques réaménagements.

4.2.2.1 Chronogramme de mise en œuvre du projet

Les activités proposées seront exécutées de 2014 à 2015 donc dans un espace temporaire de 24 mois. Le tableau joint donne des détails sur le planning.

4.2.2.2. Les bénéficiaires du projet

Les premiers bénéficiaires du Centre d'Interprétation Historique de Ouidah sont les familles afro-brésiliennes, détentrices et praticiennes de la danse Bourian résidant aussi bien à Ouidah, Cotonou, Porto-Novo qu'à Agoué et Grand-Popo ; les afro-brésiliens des autres régions africaines sont également intéressés par les activités du Centre. C'est aussi toute personne ou individu intéressé par l'acquisition des connaissances à propos du patrimoine afro-brésilien. Un intérêt particulier sera accordé aux publics scolaires dans la conception des thèmes d'exposition. Les festivals et foires que le Centre organisera seront ouverts au grand public, aux touristes nationaux et internationaux de même que les expositions.

4.2.2.3. Les équipements en matériel du Centre

Les matériels et équipements nécessaires au fonctionnement du Centre seront acquis sur les fonds du projet. Certains partenaires financiers aideront à leur acquisition. Le Centre sera doté de :

- tout le matériel nécessaire à la fabrication des instruments liés à la pratique de la danse (peaux de bêtes, bois, fer),
- le matériel nécessaire à la fabrication des habillements des personnages (machine à coudre, fil, tissus imprimés et autres),
- le matériel nécessaire à la fabrication des masques ;
- le matériel nécessaire aux expositions temporaires ;

- le matériel du restaurant et de la boutique souvenir ;
- le matériel et fournitures de bureau pour le gestionnaire du Centre et le comptable ;
- un équipement en matériel audio visuel (appareils photos, enregistreurs, lecteurs DVD, poste téléviseurs…) ;
- un équipement en matériel informatique avec l'abonnement à une connexion internet haut débit pour la création du site web et sa gestion.

Tableau 2 Chronogramme des activités du Centre

Etapes	Activités	Echéance	Structure responsable	Structures associées
PHASE PREPARATOIRE	Présentation du projet au MCAAT pour approbation et actions ; Présentation du projet en conseil communal ; négociations avec les PTF pour mobilisation du budget additionnel ; lancement d'appel à candidatures et sélection pour le poste de gestionnaire du Centre et prise d'acte législatif pour l'organisation du Centre ; rénovation et aménagement des locaux du Centre et recrutement du personnel de soutien et de service	06 mois	Mairie / MCAAT/DPC Service technique mairie Ouidah	Conseil communal Ouidah DPC
PHASE 2 : INVENTAIRE ET COLLECTE	Sensibilisation des communautés détentrices et pratiquantes et identification de tous les groupes praticiens de la danse Bourian en République du Bénin ; inventaire de cet élément du PCI : toutes les composantes nécessaires à sa pratique ; identification de THV pour la transmission de chaque composant de cet élément du PCI ; et enregistrement des savoirs des THV sur des supports audiovisuels dans la dynamique de la pérennisation.	06 mois	DPC/Conseil Communal	Conseil communal – chefs des familles agoudas Communautés détentrices et pratiquantes
PHASE 3 : CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE MEDIATION	Aménagement des salles et espaces de transmission pour la pratique des éléments de la danse Bourian ; aménagement une salle pour les expositions temporaires de la culture afro-brésilienne ; aménagement d'une salle boutique-souvenir dans l'enceinte de la Maison de la Mémoire ;	06 mois continue	DPC	Service technique mairie DPC

	La formation de guides pour la médiation (histoire de Ouidah et spécialement des afro-brésilien) Aménagement de salle d'information et de documentation sur la danse Bourian			
PHASE 4 : CREATION DE L'EXPOSITION : SCENARIO ET MONTAGE	Mise en place de programmes de visites thématiques et à caractère éducatif en vue d'intéresser les scolaires à la connaissance du patrimoine afro-brésilien	01 mois	Gestionnaire du Centre	DPC
PHASE 5 : ACTIVITES DE PROMOTION ET DE VISIBILITE DU CENTRE	Création de site web et autres actions de communication-marketing pour promouvoir le centre	03 mois	Agence de communication	DPC
PHASE 6	Suivi et évaluation	continue	Comité de gestion	DPC

4.2.2.4 Les partenaires probables du projet

Au plan national, le Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme est le premier partenaire à travers sa Direction du Patrimoine Culturel (DPC) pour l'appui technique et le Fonds de Développement du Patrimoine Culturel (FDPC) pour l'appui financier. Ce sont les structures chargées de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine culturel. Elles apporteront leur expertise aussi bien sur le plan technique que financier pour la mise en œuvre du projet et son suivi. Le Fonds de Développement du Patrimoine Culturel est une structure assez récente mise en place par le Ministère de la Culture, de l'artisanat et du Tourisme pour renforcer les initiatives en matière de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel. Il a été créé par décret n°2011-806 du 29 décembre 2011 et a pour objectifs de :

- financer les actions de valorisation et de promotion des biens religieux et profanes, archéologiques, préhistoriques, historiques, littéraires, artistiques, anthropologiques, anthologiques, scientifiques ;
- financer les actions de promotion des biens immatériels au niveau national et international ;
- financer les outils de diffusion pour faciliter la découverte du patrimoine culturel au public ;
- procéder au financement des actions de valorisation audiovisuelle sur le patrimoine culturel.

Le Fonds de Développement du Patrimoine Culturel a contribué à la rénovation du musée régional de Natitingou et à la réalisation de prospectus et de supports de sensibilisation et de promotion de certains biens patrimoniaux. En 2012, il a bénéficié d'une subvention de 60 millions de Francs CFA.

L'Office du Tourisme de Ouidah sera sollicité pour la mise en œuvre de la politique des publics du Centre. Il existe dans la ville de Ouidah, un Centre International d'art et de Musique de Ouidah (CIAMO) dont l'expertise et l'expérience sur le terrain seront un très précieux atout pour le Centre d'Interprétation Historique de la Danse Bourian. L'apport de connaissances et de

savoir-faire des familles afro-brésiliennes sera non négligeable dans la réalisation des activités des différents panels du Centre.

Au plan international, la recherche de Partenaires Techniques et Financiers nous a conduit vers :

- le « Fonds des Ambassadeurs pour la Préservation du Patrimoine Culturel » qui accorde un soutien sous forme de dons directs à la préservation de sites culturels, d'objets présentant un intérêt culturel, de collections, ainsi que de diverses formes d'expression culturelle traditionnelle dans des pays admis à profiter de ce programme de par le monde. Il a été créé en 2001 par le Congrès des Etats-Unis et a soutenu déjà près de 550 projets de préservation du patrimoine culturel dans une bonne centaine de pays. Cela représente une contribution de plus de 20 millions de dollars à la conservation du patrimoine culturel mondial. En soutenant la préservation des sites, objets et traditions et de bien d'autres éléments encore, le Fonds des ambassadeurs contribue à en conserver durablement la valeur en tant qu'éléments vitaux et identitaires des communautés et des nations et à en assurer la jouissance et l'usage ininterrompus ainsi que la pertinence à notre époque et pour les temps à venir.[24] Le Conservatoire de Danses Cérémonielles et Royales d'Abomey (CDCRA) a bénéficié du soutien du Fonds des Ambassadeurs pour la Préservation du Patrimoine en septembre 2013. Le CDCRA a sollicité ce fonds pour la documentation d'un pan de l'héritage culturel du Bénin (les danses d'Abomey) menacé d'extinction.
- l'UNESCO à travers un Programme sur la Promotion des cultures vivantes soutient le dialogue interculturel et se charge de promouvoir les activités culturelles, artistiques et les expressions spirituelles issues des interactions de la traite dans les Amériques et les Caraïbes liées aux traditions africaines c'est-à-dire le patrimoine commun immatériel des peuples africains, amérindiens et européens que la traite a forcé à vivre ensemble dans des sociétés plurielles. Il soutient la mise en valeur de ces cultures vivantes. Ce programme est un sous-ensemble du « Projet Route de l'esclave » qui a été initié pour pérenniser la mémoire collective de l'Afrique au regard de son passé colonial et esclavagiste.

[24] : http://exchanges.state.gov/heritage/afcp.html

- il existe également sur le plan national des Fondations comme celles des opérateurs de réseaux téléphoniques mobiles MTN et GLO qui financent les actions de développement en faveur du patrimoine culturel.

4.3 Contrôle, suivi et évaluation des activités du Centre

Ce sont les actions de descentes régulières des organes de gestion du Centre sur le site. Ces actions devront permettre de bénéficier de la confiance des Partenaires Techniques et Financiers qui interviennent dans le fonctionnement du Centre. Ce contrôle-suivi est nécessaire et doit permettre au comité de gestion d'avoir les informations utiles sur l'évolution des activités en vue d'effectuer des réajustements si nécessaires. Une évaluation semestrielle interne des activités du Centre pourra être faite en vue d'un meilleur rendement et d'une efficacité pour l'atteinte les objectifs fixés. En dehors de ce système de contrôle, la gestion du Centre sera suivie par des corps de contrôle extérieurs en vue de d'inspirer confiance aux Partenaires Techniques et Financiers qui y ont investi et bénéficier du soutien des autres qui ne se sont pas encore manifestés. Ce genre de contrôle pourra être fait tous les ans en fin d'exercice budgétaire.

4.4 Budget prévisionnel et stratégies de communication

4.4.1 Budget prévisionnel et plan de financement

Dans le cadre de la réalisation de ce projet, nous ne ferons que des estimations globales budgétaires. Les coûts du matériel étant fluctuants. Cette prévision prend en compte le budget prévisionnel d'investissement de rénovation et celui de gestion du Centre. La Maison de la mémoire étant sous tutelle de la DPC, il y a une participation du budget national. Les apports des partenaires sont également nécessaires pour la réussite du projet.

4.4.2 Communication et marketing

« Les musées du monde entier, notamment ceux des pays en développement, ont vraiment la possibilité d'augmenter leur taux de fréquentation s'ils s'orientent vers le marketing » (Mark,

2007)[25]. Le marketing appliqué au Centre d'Interprétation de la danse Bourian sera essentiellement des actions de promotion des offres culturelles proposées. Pour ce faire, le centre doit recruter une agence de communication qui élaborera une politique de promotion. Nous jetons ici quelques idées qui devraient être reprises et étoffées par des spécialistes de communication.

- un site internet dynamique sera créé pour le centre et sera mis à jour régulièrement grâce aux services d'un web redactor ;

- des comptes seront aussi créés sur les réseaux sociaux tels que facebook, twitter pour porter le message du centre au-delà des frontières et pour être en phase avec les nouvelles formes de communication ;

- une journée pour les opérateurs touristiques sera initiée en vue de leur faire voir et comprendre ce que le centre propose aussi bien à la population locale, nationale qu'internationale et pour les inciter à inscrire la Maison de la mémoire dans le circuit touristique;

- des spots publicitaires sur les activités de ce Centre et leur importance dans l'histoire de notre pays la République du Bénin seront réalisés et diffusés ;

- des dépliants, des plaquettes, des prospectus, des flyers seront distribués dans nos écoles, lycées, collèges, universités, différents centres de formation et d'éducation, les hôtels et autres lieux d'accueil de visiteurs. Les Kakemono roll up seront déployés dans nos ambassades et à l'aéroport international Cardinal GANTIN de Cotonou.

- des panneaux publicitaires et indicatifs seront réalisés afin de rendre visible la Maison de la mémoire et le Centre d'interprétation ;

- l'enseigne de la Maison de la mémoire sera faite en lumineuse pour la rendre visible.

[25] Comment gérer un musée : manuel de l'UNESCO ; p.161

Tableau 3 Budget prévisionnel

Activités	Sources	Estimations financières	Observations
Dépenses d'investissement			
Réfection du niveau 1 du bâtiment et de sa façade (revêtement, tuyauterie, électricité, cloisonnement)	Mairie/MCAAT	10 000 000F CFA	fenêtres, murs et plafonds
Aménagement des cours et alentours du bâtiment	Mairie/MCAAT	5 000 000F CFA	avant et arrière du bâtiment
Acquisition de matériel d'exposition	PTF	5 000 000F CFA	
Acquisition de matériel de confection (habillement et masques)	PTF	3 000 000F CFA	
Acquisition de matériels de musique Bourian	PTF	3 000 000F CFA	
Equipements boutique-souvenir	MCAAT	1 000 000F CFA	
Equipements espace de délectation et de rafraîchissement	PTF	5 000 000F CFA	
Acquisition matériels informatiques et audio visuels	PTF	10 000 000F CFA	
Conception, montage et animation de l'exposition	MCAAT	7 000 000F CFA	
Communication (panneaux signalétiques, outils de promotion, actions de visibilité)	MCAAT/Mairie	4 000 000F CFA	
Sous-total 1 = 53 000 000			
Dépenses de fonctionnement			
Charge salariale annuelle du personnel	MCAAT/Mairie	6 000 000 (500 000 x 12)	Tout le personnel
Entretien des équipements	MCAAT	600 000 (50 000 x 12)	
Fournitures de bureau	MCAAT	240 000	
Fournitures et matériaux de confection	MCAAT/Mairie	240 000	habillement, masque
Electricité et eau	MCAAT/Mairie	PM	
Base de données, serveur web	PTF	PM	
Sous-total 2 = 7 080 000			
TOTAL DES DEPENSES = 60 080 000 FCFA 91 591 = euros			

Le Centre aura à faire des recettes afin de compléter les subventions qui lui sont allouées par le Ministère et la Municipalité de Ouidah. Nous proposons, dans le tableau qui suit, des activités qui seront source de recettes pour le Centre.

Tableau 4 Les sources de recettes du Centre

Boutique et entrée au centre
Restauration
Activités d'animation
Apports des mécènes
Subvention de l'Etat et de la Mairie

CONCLUSION

La danse Bourian est un patrimoine culturel qui appartient aux familles afro-brésiliennes. C'est un élément essentiel de leur identité culturelle, la mémoire de leur passé. Malheureusement, c'est un patrimoine qui connaît quelques difficultés d'expression. La Convention de l'UNESCO sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adopté en 2003 et ses Directives Opérationnelles prévoient les mécanismes à mettre en œuvre pour éviter la disparition d'un patrimoine ou même d'un de ses éléments que la communauté trouve nécessaire à sa pratique.

Le modèle de sauvegarde que nous proposons ici et qui est le centre d'interprétation historique de la danse Bourian, à travers les activités mises en place va remédier quelque peu à ces problèmes. Nous nous sommes inspirés des propositions de la Convention de 2003 en son article 13, paragraphe 5 qui stipule que chaque Etat s'efforce « d'adopter les mesures juridiques, techniques, administratives et financières appropriées visant à [....] établir des institutions de documentation sur le patrimoine culturel immatériel et à en faciliter l'accès. » L'article 14 précise les moyens appropriés par lesquels cette sauvegarde peut être faite.

A la suite de cette mesure, il importe que l'Etat à travers la Direction du Patrimoine Culturel fasse l'inventaire du patrimoine immatériel présent sur le territoire du Bénin afin de disposer d'une liste indicative pour faire bénéficier à ces éléments ainsi répertoriés, des mesures et des attentions particulières prévues par la Convention 2003.

Références bibliographiques

Textes normatifs

1. BENIN, Constitution de la République du 11 décembre 1990
2. BENIN, Loi n°91-006 du 25 février 1991 portant charte culturelle en République du Bénin
3. BENIN, Loi n° 2007 – 20 du 23 août 2007 portant Protection du Patrimoine Culturel et du Patrimoine Naturel à Caractère Culturel en République du Bénin
4. UNESCO (2003) Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et ses Directives Opérationnelles
5. UNESCO (2005) Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

Monographies et communications

6. DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINES (2010) *Patrimoines oubliés de l'Afrique* : *actes du séminaire* tenu le 30 novembre 2010. Paris : Riveneuve, 2011, 227p.

7. GURAN M. (2001) Aguda : aspects du patrimoine afro-brésilien dans le Golfe du Bénin, Porto – Novo, 2001,

8. SINOU A. (1995) le comptoir de Ouidah : une ville africaine singulière : une société afro-brésilienne KARTHALA- 191 pages.

9. de SOUZA S. L*a famille de SOUZA : Bénin – Togo*. Collection Mémorial du Bénin. – 320 pages

10. CODO B. (1995). Les afro-brésiliens de retour, in La chaîne et le lien : une vision de la traite négrière (UNESCO) pp. 95-105.

11. de SOUZA R. (2001). Le patrimoine culturel africain : les patrimoines de Ouidah. Maisonneuve et Larose, 2001

12. VERGER P. (1968). Flux et reflux de la traite des nègres entre le golfe du Bénin et Bahia de Todos os Santos, du XVIIe au XIXème siècle, Paris : la HAYE, 720p

13. UNESCO(2012). Kit du Patrimoine culturel immatériel

14. WAMP (1995). Ouidah : à travers ses fêtes et patrimoines familiaux

15. YAÏ B. (1997) les « Agudas » (afro-brésiliens) du golfe du Bénin : identité, apports, idéologie : essai d'interprétation. Pp 275-284.

16. EPA (2001). Conférence « Agouda : les aspects du patrimoine afro-brésilien dans le Golfe du Bénin. Porto-Novo : 26-30 novembre 2001

17. QUENUM V. (1982). Ouidah : cité historique des Houéda

Mémoires et documents électroniques et audiovisuels

18. da MATHA C. (1976 – 1977) *les métis et les brésiliens dans la colonie du DAHOMEY : 1890 – 1920.* Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de AUGUSTT – KARL Emmanuel.

19. DOVONOU R. (2011), Valorisation culturelle et touristique du noyau historique de Ouidah au Bénin : création d'un centre d'interprétation historique sur la traite transatlantique et ses éléments associés. 65p

20. DE ATHAYDE J. (2012) La musique de la Bourian à Ouidah et à Porto-Novo : un patrimoine brésilien chez les agudàs du Bénin. Mémoire de master en anthropologie, 199p

21. MOUSSET A. (2006) La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : un enjeu aux multiples facettes, mémoire de recherche, 83p sur http//doc.sciencespo-lyon.fr /ressources /documents /étudiants/mémoires

22. BAKO ARIFARI N. La mémoire de la traite négrière dans le débat politique au Bénin dans les années 1990. in: Journal des africanistes. 2000, tome 70 fascicule 1-2. pp. 221-231. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jafr

23. FOURNIER L-S. (2007) *Colloque « Le patrimoine immatériel : problématiques, enjeux et perspectives ». Québec, 17-21 octobre 2007 »,* Journal des anthropologues [En ligne], 112-113 2008, mis en ligne le 28 juin 2010, consulté le 13 août 2012 à 19h.

24. YIM D., Le système des Trésors Humains Vivants et la protection du patrimoine culturel immatériel : expériences et enjeux in les Nouvelles de l'ICOM n°4, 2004, consulté le 5 août 2013 à 8H38

25. UNESCO, (1983) Documents de la réunion d'experts sur « les apports culturels des noirs de la diaspora à l'Afrique», Cotonou 1983, 406p

26. LAHALLE E. Centre d'interprétation, les clés du succès, mis en ligne le 06 juin 2008

27. UNESCO, (2006) Comment gérer un musée : manuel pratique, 237p consulté le 08 avril 2012 à 10h14

28. CHIARA B. (2008) Les enjeux de l'institution du Patrimoine Culturel Immatériel : compte rendu de séminaire. 3 p.

29. CIARCIA G. (2006) La perte durable : rapport d'étude sur la notion de patrimoine immatériel. Paris, Ministère de la Communication 85p

30. CIRTEF/ORTB, Espace Francophone : tranches de villes : Ouidah. 26 mn

31. GRENET S. (2006) Problématiques et enjeux du patrimoine culturel immatériel au Ministère de la Culture. Communication lors des rencontres « Patrimoine Culturel Immatériel et transmission : la polyphonie corse traditionnelle peut-être disparaître 22, 23 juin 2006 7p

32. PARAÏSO J-Y. Les agoudas du Dahomey/Bénin : mémoire vivante de la traite transatlantique

33. CAPO CHICHI Y. J. (2006), Monographie de la Commune de Ouidah. 44p consulté le 06 octobre 2013 sur http://commons.wikimedi.org/wiki/file%3ABénin_physical_map.svg

34. GAETANO C. (2008), Mémoire de l'esclavage au Bénin : le passé à venir, Gradhiva mis en ligne le 15 novembre 2008 consulté sur http//gradhiva.revues.org/1161

Liste des tableaux et illustrations

Liste des tableaux

Tableau 1 Récapitulatif des familles détentrices de Bourian 35
Tableau 2 Chronogramme des activités du Centre.....52
Tableau 3 Budget prévisionnel.....58
Tableau 4 Les sources de recettes du Centre 59

Liste des illustrations

Figure 1 Mami wata et son mari en déambulation dans les rues de Porto-Novo *photo : Joao De ATHAYDE* 20
Figure 2 les instruments de musique "atewo" associés à la musique Bourian *photo : E. ALITONOU* 21
Figure 3 Les instruments "assan" et "assogwé" associés à la musique Bourian *photo : Joao de ATHAYDE* 21
Figure 4 Des personnages animaliers du boeuf et de l'oiseau et un "ambra" en démonstration.....22
Figure 5 Les tambours carrés joués lors de la musique Bourian *photo : Joao De ATHAYDE*.....22
Figure 6 L'entrée du bâtiment de la maison de la Mémoire vue de face *photo : Evelyne ALITONOU* 44
Figure 7 Le bâtiment de la Maison de la Mémoire vue de profil côté ouest *photo : Evelyne ALITONOU*.....44
Figure 8 Organigramme de gestion du Centre.....49
Figure 9 Carte aérienne de la Commune de Ouidah 72
Figure 10 Plan du 1er étage de la Maison de la Mémoire 73

Glossaire

Agouda ou afro-brésilien : communauté issue de descendants de négriers brésiliens ou portugais ainsi que des descendants d'esclaves africains revenus du Brésil à la suite des mouvements d'insurrection et de l'abolition de la traite des esclaves.

Fête du Bonfim : se fête trois jours après l'Epiphanie en signe de reconnaissance et de remerciement au Seigneur ; soit pour une bonne fin d'année, une bonne fin de maladie, une guérison.

Marcha : c'est le rythme joué par praticiens des tambours clairs au cours des carnavals et surtout quand les personnages de la danse sont en déambulation, en situation de marche.

Manumission : affranchissement légal d'un esclave. Dans le cas brésilien, la manumission comporte une idée d'initiative de la part du maître. Elle peut être due à divers facteurs tels que : des promesses, par charité ; remerciement pour des actions comme avoir bien pris soin de son maître ou d'un des membres de la famille seigneuriale malade ; la reconnaissance de la fidélité du serviteur.

Samba : c'est un genre musical avec plusieurs variantes, et une forme de danse populaire au Brésil, issue d'un mélange entre les traditions des noirs africains amenés en esclavage dans les plantations, celles des indigènes et celles des colons européens. Elle est adoptée au Bénin mais les variantes diffèrent selon que l'on se retrouve à Ouidah, à Cotonou ou à Porto-Novo.

Sauvegarder : signifie assurer la viabilité du Patrimoine Culturel Immatériel, tout en préservant ses valeurs (article 2.3 de la Convention 2003). Les mesures de sauvegarde sont des dispositions prises pour promouvoir le Patrimoine Culturel Immatériel en général ou revitaliser certains de ses éléments.

ANNEXE 1 : Guide d'entretien

A l'endroit des groupes de Bourian

- Quels sont les origines du Bourian ?
- Que signifie « Bourian » ?
- Qui sont les « afro-brésilien » ou « agouda »
- Quelles sont les différentes formes de présentation du Bourian ?
- A-t-il subi des transformations depuis sa pratique au Bénin ?
- Les différences au niveau de chaque groupe ?
- Quel est l'avenir de la pratique du Bourian face au développement économique ?
- Quelles sont les activités que vous menez pour sa survie ?
- Quels sont les rapports entre les différents groupes ?

A l'endroit des sociologues, sages, anthropologues et cadres de Ouidah

- Comment s'est effectué le peuplement de Ouidah ?
- La ville est-elle stratifiée ? si oui, comment ?
- Quel est le rapport entre les différentes composantes de la ville ?
- L'installation de la communauté « agouda » et son influence sur les autres communautés !
- Que pouvez-vous dire sur l'état de la pratique du Bourian ?
- Que faire pour pérenniser cette pratique ?

ANNEXE 2 : questionnaire d'inventaire de la danse Bourian

MINISTERE DE LA CULTURE, DE L'ALPHABETISATION
DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DU PATRIMOINE
CULTUREL

CENTRE D'INTERPRETATION
HISTORIQUE DE LA DANSE BOURIAN

N° d'ordre :

FICHE D'INVENTAIRE DES GROUPES DE MUSIQUE ET DE DANSE BOURIAN

IDENTIFICATION

Nom du groupe :

Date de création du groupe :

Nom et Prénom du responsable du groupe :

Localité de provenance du groupe :

DOMAINE

Quel est le genre musical pratiqué par la troupe :

Quelles sont les origines de ce genre :

Quels sont les instruments utilisés pour la pratique du genre musical :

La pratique du genre exige combien de musiciens :

Quels sont les thèmes abordés dans les chants :

La pratique de ce genre musical est-elle spécifique à votre groupe :

La pratique de ce genre musical est-elle ouverte à tous les membres de la communauté :

Une tenue spécifique est-elle portée par les musiciens et danseurs :

RYTHME ET PAS DE DANSE

Pratiquez-vous d'autres genres musicaux :

Comment se fait l'apprentissage des différents instruments :

Comment se fait l'apprentissage des différents pas de danse :

Des innovations sont-elles intervenues dans le genre musical (si oui, pourquoi) :

De nouveaux instruments ont-ils été introduits dans la pratique du genre musical (si oui, pourquoi) :

Des innovations sont-elles intervenues dans les différents pas de danse (si oui, pourquoi) :

Une tenue spécifique est-elle portée pour la danse :

Qui fabrique cette tenue :

DESCRIPTION DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Quels sont les instruments de musique utilisés par la troupe :
Comment se procure t-on ces instruments :

Comment fabrique t-on ces instruments (si ceux sont eux-mêmes qui les fabriquent. Dans ce cas décrire le procédé de fabrication de chaque instrument) :

Description de chaque instrument (nom, appellation dans les langues nationales, famille, forme, envergure, etc.) **Comment se procure t-on les matières premières utilisées pour la fabrication des instruments :**

De nouveaux matériaux ont-ils été introduits dans la fabrication des instruments (si oui, pourquoi) :

Au cas où le genre musical serait menacé de disparition, quelles solutions préconisez-vous pour sa pérennisation :

Quels sont les grandes activités organisées par votre groupe :

Quelles sont les manifestations auxquelles vous avez participé :

Avez-vous déjà remporté des prix lors d'une compétition :

Comment financez-vous les activités de la troupe :

Organisez-vous des prestations au profit de la communauté :

La troupe s'est-elle déjà produite hors du Bénin :

Trouvez-vous facilement la matière première pour la fabrication des instruments de musique et pour celle des tenues et accessoires :

ANNEXE 3 : Cartes et plans

Figure 9 Carte aérienne de la Commune de Ouidah



Source : GOOGLE MAPS

Figure 10 Plan du 1er étage de la Maison de la Mémoire

Source : Direction du Patrimoine Culturel (DPC)